

Observations et découvertes faites sur des chevaux : avec une nouvelle pratique sur la ferrure / [Étienne Guillaume Lafosse].

Contributors

La Fosse, Étienne-Guillaume, -1765.

Publication/Creation

Paris : Hochereau, Jnr, 1754.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ryj68bbs>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

OBSERVATIONS

E T

DÉCOUVERTES

FAITES

SUR DES CHEVAUX,

AVEC UNE NOUVELLE PRATIQUE

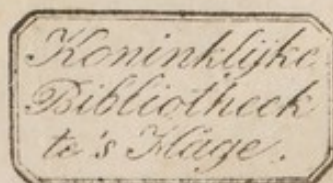
SUR LA FERRURE,

*Par le Sieur LAFOSSE, Maréchal des petites
Ecuries du Roi.**Avec des Figures en taille-douce.*

A PARIS,

*Chez HOCHEREAU le jeune, Quai des Augustins, au
coin de la rue Giff-le-cœur, à S. François.*

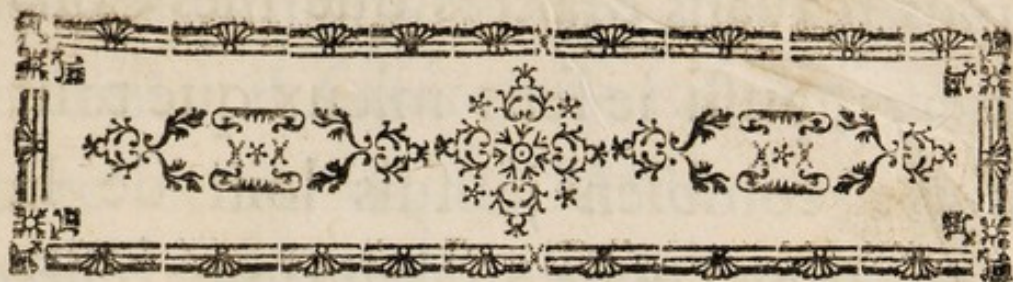
M. DCC LIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



A PARIS.

M. DCC LIII.



AVERTISSEMENT.

L E S Dissertations annoncées dans la Table des Observations , sont les fruits de l'Anatomie ; c'est à elle seule que je dois toutes mes découvertes , & si je me trouve forcé de m'écarter quelquefois de la pratique , c'est à ces mêmes principes que j'ai puisés dans l'Anatomie , & aux fautes meurtrières que j'ai faites autrefois que tout est dû. Je n'ai pas eu de

A

plus sçavans Maîtres que mes Confreres, aussi je sens mieux que tout autre combien je suis loin de la perfection ; mais quelque imparfaite que soit cette ébauche , j'aurai du moins l'avantage d'avoir donné les premières ouvertures. Si mes Confreres veulent tracer les mêmes routes à leurs Enfans , & faire apprendre l'Anatomie de bonne heure à ceux qu'ils destinent à la Profession de Maréchal , je suis sûr qu'on fera beaucoup moins de fautes , & que l'Art de la Maréchalerie fera en peu de tems poussé bien plus loin qu'il ne l'a jamais été.

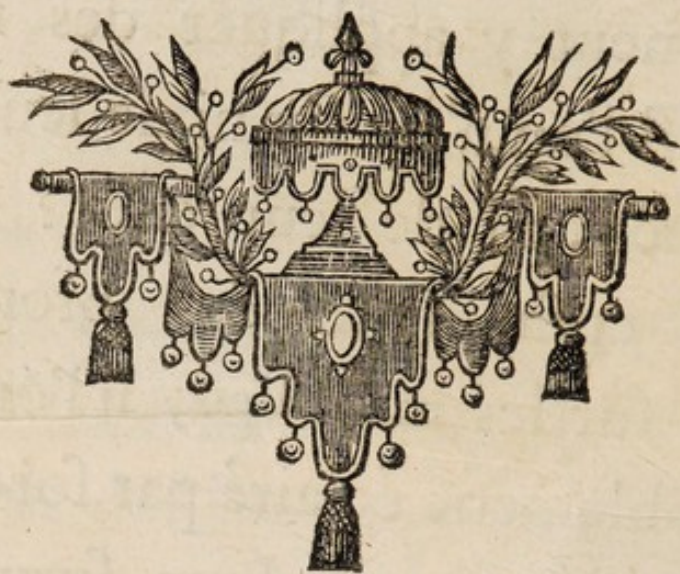
Cependant comme les connoissances Anatomiques ne sont pas

3

les seules nécessaires à notre Profession , il faudroit y joindre encore celles de la Médecine. En effet , comment guérir les maladies , si on ne les connoît pas ? Comment y appliquer des remèdes , si l'on n'est sûr ni de leur convenance , ni de leur effet ? Comment enfin faire des pronostics justes sur les maladies , si l'on n'est véritablement éclairé par soi-même ou guidé par quelque surveillant bien instruit ?

Il seroit encore à souhaiter que tous ceux qui se mêlent de faire traiter les Chevaux , connussent la structure de cet Animal , ils éviteroient bien des fautes , qui

4
font mépriser le Maréchal & dé-
crier sa Profession , si nécessaire au
Public.



RECUEIL



RECUEIL
D'OBSERVATIONS
ET DÉCOUVERTES
IMPORTANTES

*Sur différens accidens qui arrivent aux
Chevaux.*

1^o.



'ANATOMIE exacte du pied du
Cheval.

2^o. Histoire des causes &
du siège de différens maux,
que l'on place dans la hanche ou dans l'é-
paule, & qui font boiter le Cheval, &
que l'on démontre être dans le sabot.

3^o. Suite d'expériences & observations
nouvelles sur la Morve.

4^o. Mémoire donné à l'Académie des

Sciences sur une manière d'arrêter le sang
des grosses arteres.

5°. Nouvelle Méthode de ferrer les Che-
vaux pour la conservation de leurs pieds, &
pour les empêcher de glisser sur le pavé,
appellé vulgairement *plombé*.





TABLE

DES OBSERVATIONS.

1°. **L**A Table Anatomique des parties disséquées du pied du Cheval & leurs figures, traversées par six lignes droites & parallèles, dont l'espace indique sur chaque partie l'importance des accidens qui leur arrivent ; de façon que sans avoir étudié l'Anatomie, on peut connoître la qualité & le siège de chacune, assez pour faire un pronostic juste sur les différentes espèces d'accidens.

2°. Que la cause qui fait boiter les Chevaux, que l'on cherche dans l'épaule ou dans la hanche, se trouve dans le sabot, par la compression de la sole charnue occasionnée par la poussée de l'os coronaire : ce mal devient souvent incurable par les soudures qui s'y font de ces os, faute d'y porter remède dès qu'on s'en apperçoit.

3°. La rupture du tendon d'Achille.

4°. La fracture de l'os coronaire en trois parties, & quelquefois plus.

5°. La fracture de l'os de la noix en deux & quelquefois en trois , toujours fracturé avec l'os coronaire.

6°. La fracture de l'os du pied seul en deux.

7°. Suite d'expériences & observations nouvelles sur la Morve , pour servir de supplément au Traité de cette maladie , publié en 1749.

8°. La manière d'arrêter le sang sans ligature ni caustique , des grosses arteres coupées, avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences , en conséquence des rapports des Commissaires, comme témoins des expériences faites devant eux.

9°. Méthode de ferrer les Chevaux , afin de les rendre fermes sur le pavé tant l'hiver que l'été, quoique plombé, & les avantages qui en résultent; 1°. moins sujet à se déferer; 2°. de garantir la sole charnue de bien des accidens; 3°. de conserver les jambes & de rendre leurs mouvemens plus souples & plus lians.

10°. Note de ce que dit M. Bracken, Médecin Anglois , dans sa Traduction de mon Traité sur la Morve.

11°. Traduction de ce qui concerne la Morve dans le Traité de M. Bertlet, Chirurgien de Londres , qu'il vient d'y publier.



TABLE ANATOMIQUE

*Des parties disséquées du pied du Cheval
& leurs figures , traversées par six
lignes droites horizontales & paralleles,
dont l'espace indique sur chaque partie
l'importance des accidens qui leur ar-
rivent ; de façon que sans avoir étudié
l'Anatomie , on peut connoître la qua-
lité & le siège de chacune , assez pour
faire un prognostic juste sur les diffé-
rentes espèces d'accidens.*

EXPLICATIONS DES FIGURES DE LA SECONDE PLANCHE.

LA premiere figure représente le pied du Cheval vû par-dessous ; A. est la sole de corne ; B. la fourchette ; 2. la muraille ou le sabot.

La seconde Figure représente la sole de corne ; A. levée de dessus la sole charnue ; C. autour de laquelle est la chair canelée ;

6. encastrée dans la canelure de la superficie intérieure de la muraille ; 5. dont la corne est molle & blanchâtre.

La troisième Figure représente le dessous de la sole charnue C. enlevée de dessus l'os du pied D. G est la gaine du tendon d'Achille ; 2. est le cartilage ; 6. est le rebord de la sole charnue enclavée dans les sillons de la corne canelée.

La quatrième Figure représente la jambe vue postérieurement, dont 7 est la peau ouverte pour faire voir l'intérieur des parties molles qui servent aux articulations ; 8 est la membrane aponévrotique formée de différentes lames qui partent des muscles & tendons cutanés ; 9 & 3 sont en partie la gaine du tendon fléchisseur ; 5 de l'os coronaire ; qui sert de gaine au tendon d'Achille 10. 11. est le ligament de l'os du canon, de l'os du paturon & de l'os coronaire ; 16. est la coupe du tendon de l'os coronaire ; 18. est l'os du canon ; 6. est l'os du pied.

La cinquième Figure est la même jambe vue de même, dont 2. est l'os du pied ; 1. est le tendon d'Achille ; coupé pour faire voir l'os coronaire 6. 3 est l'os de la noix ; 4 est la partie concave de l'os du pied où s'attache le tendon ; 7 est le ligament de l'os du pied avec l'os de la noix ; & 8 est le ligament du tendon avec l'os de la noix.

La Figure sixième est le tendon d'Achille enlevé & retourné de la figure 5. pour voir la lame 8. qui sert de ligament à l'os de la noix, Figure 5.

La septième Figure fait voir la chair canelée 1. dont la muraille est enlevée; le bourlet 2. mamelonné, qui environne la chair canelée dans tout son pourtour au-dessus du pied: 3. est le cartilage du pied: 4. est le tendon extenseur du pied.

La huitième Figure fait voir l'os du pied Z. dont la chair sillonnée ou canelée est élevée avec le cartilage 5. le ligament de l'os coronaire avec l'os du pied 3. & 4. est le tendon extenseur du pied.

Troisième Planche, avec figure d'Ostéologie & la fracture des os.

La première Figure représente la jambe vûe antérieurement; 3. est l'os du canon coupé à sa partie supérieure; 4. est l'os du paturon; 5. l'os coronaire; 6. l'os du pied.

La seconde Figure est la même jambe vûe postérieurement; 8. l'os du canon; 4. l'os du paturon; 5. l'os coronaire; 3. l'os de la noix qu'on ne peut voir antérieurement; 6. l'os du pied.

La troisième Figure est la même jambe

vûe de même; 16. l'endroit où l'artere se divise en deux branches; 5. distribution que font ces deux branches autour du pied; 4. font les trous où se perdent ces deux branches dans le pied; 6. l'os du pied.

La quatrième Figure est l'os coronaire vû par sa face antérieure, avec les traits extérieurs de ses fractures, N. 1. 2. & 3.

La cinquième est le même os coronaire vû postérieurement avec les mêmes fractures, 1. 2. 3.

La sixième est l'os de la noix fracturé en trois morceaux, 4. 5. & 6.

La septième le même os fracturé en deux morceaux, 4. & 4.

La huitième est l'os du pied vû supérieurement, fracturé en deux parties, avec le trait de sa fracture, 6. & 7.

La neuvième est le même os du pied vû inférieurement, avec la même fracture, 6. & 7. Cet os est extrêmement spongieux.





OBSERVATIONS

SUR LES ACCIDENS QUI

*arrivent souvent aux pieds des Chevaux
& qui les font boiter subitement, sans
qu'on puisse distinguer d'où vient le mal.*

PREMIERE OBSERVATION.

ON m'avoit confié un Cheval boiteux, sur le mal duquel on n'avoit pû me donner aucune indication. Après que je l'eus pansé pendant vingt-huit jours, sans en pouvoir découvrir la cause & sans aucun succès, on le mit entre les mains d'un autre Maréchal, qui le traita encore pendant quinze jours. Le Propriétaire voyant les soins de celui-ci, aussi infructueux que les miens, m'abandonna son Cheval; je lui fis couper la jambe pour la disséquer: je trouvai le tendon d'Achille rompu près de son attache, & l'os coronaire fracturé en trois morceaux, sans être luxé, & aussi fraîchement fracturé que si ç'eût

été du jour même, quoique six semaines se fussent écoulées depuis l'accident. Ne pouvant pénétrer comment, ni par quel effort, cet os se pouvoit fracturer, ni si c'étoit par l'os du pied ou par l'os du paturon que commençoit la fracture de cet os coronaire, je le fis voir à de très-habiles gens, lesquels, après un long examen, me parurent aussi embarrassés que moi sur cet article : l'animal n'avoit fait aucun effort connu auparavant.

Seconde Observation.

A l'égard de l'effort ; j'ai vû par moi-même un Cheval attelé à un Carrosse se fracturer l'os coronaire au premier mouvement qu'il fit pour partir.

Troisième Observation.

Je passai par hasard près d'un Carrosse, dont le Cocher prêt à partir, donna un coup de fouet à son Cheval, qui fit au même instant un tressaillement dont il boita subitement tout bas : m'en étant apperçu, aussi-tôt je lui tâtai le pied ; le cliquetis que je reconnus par le tact, m'indiqua que l'os coronaire étoit fracturé ; & la dissection me fit voir en outre que le tendon d'Achille étoit cassé

près de son attache. Ce mal est sans remède, comme on peut le voir par les Figures.

Quatrième Observation.

Un Cheval qui étoit tranquille & attelé au Carrosse, reçut un coup de fouet qui lui fit faire un mouvement de trépidation dont il boita subitement. Le Cocher s'en apperçut & visita le pied : quoiqu'il n'y trouvât rien, il rentra le Cheval à l'écurie. On m'appella, & je m'appergus que l'os coronaire étoit fracturé : je dis que son mal étoit incurable ; on en douta, parce que l'on ne lui avoit vû faire aucun effort. On le garda un mois, on le panfa ; mais ce Cheval ne guérissant pas, on s'en défit : je disséquai ce pied pour montrer que je ne m'étois pas trompé ; je fis voir en effet que l'os coronaire étoit fracturé en trois morceaux ; mais je fus surpris de trouver l'os de la noix fracturé en deux morceaux, & le tendon d'Achille entier, parce que dans le nombre de dissections que j'avois faites jusqu'alors, je n'en avois point encore vû de cette espèce.

Cinquième Observation.

B. Après avoir examiné un Cheval que

l'on panfoit à l'épaule où l'on croyoit qu'étoit son mal, j'assurai qu'il étoit dans le sabot, causé par la compression de l'os coronaire, parce qu'étant en mouvement, il soulève & pousse l'os de la noix contre le tendon qui met la Sole charnue en presse comme entre l'enclume & le marteau; il s'y forma une inflammation, & on auroit dû promptement le dessoler; mais comme on avoit différé quelque tems, voyant qu'il ne guérissoit pas, on me le fit voir encore: je trouvai une petite grosseur à la couronne, ce que je fis observer, & qui fit résoudre au dessollement: on le dessola, après avoir mis le feu à cette petite grosseur; mais il ne guérit pas. Il resta huit mois en labour, au bout de ce tems on s'en défit. Je trouvai que l'attache du tendon d'Achille s'étoit ossifié avec l'os du pied, l'os du pied avec l'os de la noix & avec l'os coronaire, autour duquel le cartillage étoit aussi soudé; en sorte que toutes ses parties ne faisoient plus ensemble qu'un seul & même corps, dont j'ai encore les pièces. Ces exemples montrent bien que la compression de la Sole charnue, faute d'y remédier promptement, devient incurable.

Sixième Observation.

Fracture singulière faite en l'année 1743. Je fus mandé pour visiter un Cheval devenu boiteux subitement des deux pieds de derrière, étant attelé à un Carrosse. On crut qu'il avoit pris un effort dans les reins; je le visitai, & je dis que son mal étoit dans le sabot, & qu'il étoit incurable, parce qu'il y avoit fracture. J'ai disséqué ses deux pieds, j'ai trouvé les deux os coronaires fracturés, & les deux tendons d'Achille cassés: ce Cheval marcha près d'un quart de lieuë avec la fracture des deux os.

Septième Observation.

Un autre Cheval attelé à un Carrosse, sans faire d'efforts apparens, se fractura l'os coronnaire en vingt morceaux, sans que l'os de la noix, l'os du pied, ni le tendon d'Achille fussent endommagés: c'est le seul exemple que j'en ai vu.

Huitième Observation.

Un autre Cheval boitoit depuis long-tems; on ne sçavoit si c'étoit du pied ou de l'épaule;

je l'examinai, il avoit l'os coronnaire fracturé; j'assurai que ce mal étoit sans remède, on en douta; mais au bout d'un mois on fut contraint de l'abandonner. Je disséquai son pied, l'os coronnaire étoit fracturé en quatre morceaux, & l'os de la Noix en deux, le Tendon d'Achille sain & entier.

Neuvième Observation.

Un Cheval boitoit depuis quatre mois; on l'avoit traité d'abord au haut de la jambe, ensuite au pied, sans le dessoler: je jugeai que son mal étoit sans remède; comptant qu'il y avoit anchylose, on l'abandonna. Je disséquai son pied; l'os du pied étoit fracturé en deux morceaux, & dans cette fracture, l'anchylose commençoit à se former, ainsi que l'ossification, entre l'os coronnaire, l'os de la noix & l'os du pied, dont la fracture traversoit diamétralement l'une des cavités de l'article, & aboutissoit vers le milieu de la pince; en sorte que cet os paroissoit être divisé obliquement en deux parties inégales: apparemment que le Cheval avoit rencontré quelque pierre qui avoit soulevé son pied plus d'un côté que de l'autre, & qui jointe au poids du corps, avoit occasionné cette fracture oblique, quoique le pied fût posé

perpendiculairement : c'est la seconde fracture que j'aie vûe de cette façon. Elle est curable, quand elle est promptement secourue. J'ai encore plusieurs de ces sortes de pieds qui sont soudés.

Dixième Observation.

Un Cheval boîtoit depuis deux mois sans que l'on connût son mal. J'assurai que le mal étoit dans le sabot ; je fis voir une petite grosseur à la couronne : on le traita ; mais cette grosseur augmenta pendant deux années, faute de l'avoir deffolé dès le commencement. J'ai disséqué ce pied ; j'ai trouvé l'os de la noix, l'os coronaire, & l'os du pied soudés ensemble ; ce qui avoit été causé par l'épanchement du suc osseux ; en sorte qu'à peine pouvoit-on distinguer l'articulation de ces trois os.

Onzième Observation.

Anchylose à la suite de l'inflammation.

Un effort qui n'aura pas été assez violent pour fracturer l'os coronaire ni l'os de la noix, non plus que pour rompre le tendon fléchisseur, peut se borner à produire l'inflammation de la sole charnue. Si cette inflam-

mation s'est communiquée aux ligamens, aux tendons & aux capsules articulaires ; j'ai dit qu'elle étoit incurable, si on n'y portoit pas remède sur le champ par l'anchylose ou soudure qui s'y forme. J'ai vû de cette espèce deux sortes d'ossifications dans des pieds que j'ai disséqués, dont les pièces, ainsi que celles des os fracturés ci-dessus mentionnés, ont été jointes au Mémoire donné à l'Académie, pour y servir de Supplément.

Douzième Observation.

Le deffolement empêche les soudures & les ossifications dont on vient de parler, met hors de presse la sole charnue, laquelle est regardée comme l'épanouissement des muscles & des tendons du pied : cette opération fait élargir le fabot ; la sole charnue n'étant plus pressée, son inflammation cesse, & le pied se remet dans son état naturel.

Lorsqu'on deffole un Cheval il faut observer de laisser saigner le pied pour dégorger les vaisseaux sanguins & lymphatiques : mettre au premier appareil de la Térébenthine avec son essence, & ne point serrer les éclisses, pour ne pas fatiguer cette partie enflammée ; il faut frotter la couronne d'essence de Térébenthine, & envelopper le fabot d'é-

molliens pour humecter, détendre & ramollir les parties.

Treizième Observation.

Le sabot du Cheval peut être comparé à une éponge: lorsqu'elle est sèche elle se resserre jusques dans l'intérieur; lorsqu'elle est humectée elle s'ouvre & se ramollit en se dilatant. Si l'animal reste long-tems à l'écurie sans qu'on ait l'attention de lui humecter la corne, il devient presque toujours boiteux, parce qu'elle est susceptible de resserrement comme de dilatation. La compression dans le sabot arrive par la poussée de l'os coronaire contre l'os de la noix, sur lequel porte en partie ledit os coronaire, lequel faisant l'action d'un levier, prend pour son point d'appui la partie supérieure & antérieure de l'os du pied comprimé, l'os de la noix qu'il soulève, & qui pousse le tendon d'Achille, lequel tendon d'Achille presse & comprime la sole charnue contre la sole de corne, toutes lesquelles compressions produisent à cette sole charnue une inflammation qui se communique à toutes les autres parties.

Quatorzième Observation.

Il m'est arrivé de panser l'épaule des Chevaux boiteux, parce que les propriétaires soutenoient que leur mal y étoit, quoiqu'il fût dans le sabot, provenant d'une compression : ces Chevaux furent guéris sans avoir porté aucun remède au pied ; mais ce n'a été que l'effet du hazard, du laps de tems, & du repos, comme cela arrive assez souvent.

B. Je puis assûrer que je n'ai jamais vu ni ouï dire qu'un Cheval employé à de rudes travaux, ni à tirer des lourdes voitures, ni à porter les plus pesans fardeaux, se soit fracturé l'os coronaire.

Quinzième Observation.

B. On distingue les fortes compressions en appuyant le pouce sous la couronne, ce qui fait sentir ordinairement au Cheval une douleur aussi vive que dans la fracture : il faut ne pas perdre de tems à le dessoler.

Lorsque la compression n'est pas assez violente, qu'elle ne se fait pas connoître à la couronne, il faut chercher dans le pied, parer la sole de corne jusqu'à ce qu'elle soit

flexible sous la triquoise, qu'il faut avancer le plus près que l'on peut de la fourchette; on serre la triquoise, & si le Cheval est sensible dans cet endroit, on doit être assuré qu'il y a compression de l'os coronaire sur l'os de la noix. Le remède est de parer la sole jusqu'à la rosée, le saigner à la pince, & mettre un plumaceau d'essence de térébenthine à la saignée, une emmiellure dans le pied & autour de la couronne. Plus des trois quarts en guérissent sans les ^{des} ~~so~~forer. *Errata p. 173.*

Seizième Observation.

Le plus sûr remède est de dessoler sur le champ. J'ai ainsi guéri en quinze jours des Chevaux qui ne pouvoient poser pied à terre.

On connoît aussi l'ancienneté de la compression par l'adhérence de la sole de corne à la sole charnue, parce que le Cheval saigne peu, après le dessollement, à cause de l'interruption de la circulation des liqueurs.

Dix-septième Observation.

B. Un Cheval traînant une charrette fort chargée, appuya son pied sur un morceau de fer qui lui fendit l'os du pied. Je le fis

déferer & dessoler dans l'instant; il fut guéri parfaitement. Cet os tranché par ce fer fait voir que la partie fracturée par le seul effort du Cheval, peut se réunir, si l'on y remédie sur le champ, quoique cette fracture se fasse supérieurement par l'os coronaire.

La fracture de l'os du pied qui n'a d'autre mouvement que ceux de la sole charnue & de la sole de corne sur lesquelles il est assis, arrive par l'un des deux côtés convexes de la partie inférieure de l'os coronaire, l'autre côté venant à porter à faux: cette fracture doit se réunir, parce que cet os du pied n'a qu'un mouvement imperceptible sur la sole charnue, qui est fortifiée par la sole de corne, & renfermée dans tout son pourtour par la chair canelée, encastrée dans toute la superficie également canelée de la corne intérieure du sabot, qui est molle & blanchâtre.

De tout ce qui vient d'être dit, on doit conclure, 1^o. que la réunion des fibres des parties supérieures, dont la tension & l'élasticité sont prodigieuses dans le sabot, doit les rendre susceptibles de toutes les suites fâcheuses de la compression; 2^o. qu'il est inutile de garder des Chevaux chez qui il y a quelques parties fracturées, à l'exception de l'os du pied, dont la fracture est suscep-

tible de réunion ; à cause de son peu de mouvement , & qu'il est contenu comme on vient de le dire.

Je garde les Pièces justificatives de certains exemples, qui prouvent que si quelque clou a pénétré jusque dans l'article du pied, ou qu'il s'y soit formé quelque matiere, qu'un long séjour a putréfiée, de façon que l'âcreté corrosive ait rongé le cartilage des os de cet article ; ce mal est incurable.

3°. Lorsque l'effort du Cheval n'a pas été assez violent pour fracturer les articulations du pied, la poussée de l'os coronaire sur l'os de la noix doit occasionner une forte compression sur la sole charnue contre la sole de corne, qu'on peut regarder comme l'épanouissement des houpes nerveuses des Muscles & des tendons du pied.

4°. Que dans tous les cas de fortes compressions, l'inflammation doit ossifier les articulations du pied, par la stagnation des liqueurs, à moins qu'on n'y remédie promptement.

B. J'ai des exemples que lorsque l'os de la noix & l'os coronaire ont été blessés de quelques clous, ou que la matiere y aura séjourné, les cartilages de ces os étant minés par l'âcreté de cette matiere ; ces maux sont incurables, quoique toutes les autres parties soient saines.

On ne peut espérer de réunir les fractures des os coronaires & de la noix, de même que la rupture du tendon d'Achille; toutes les articulations sont dans un mouvement continuel, & si par hazard elles se réunissoient, le Cheval boiteroit nécessairement, par le calus formé dans l'articulation, comme l'a dit M. Morand dans son rapport donné à l'Académie.

B. Je présume que la construction du pied peut donner lieu à ces différens accidens. Le sabot, où se réunissent toutes les articulations des parties supérieures, & qui a de plus son mouvement particulier, a besoin d'une grande solidité pour que tout le poids du corps, qui porte sur les pieds, ne puisse faire varier, ni les os, ni les tendons.

Dix-huitième Observation.

Après avoir pansé un Cheval qui avoit été deffolé, & à qui on avoit coupé une partie de la fourchette pour un clou de rue; comme il étoit presque guéri, étant couché, on lui donna un coup de fouet: il se leva; mais par l'effort qu'il fit il boita subitement. Je pensai d'abord que c'étoit l'effet de l'os corinaire poussé sur l'os de la noix: dix jours après cet accident parut une humeur dans le milieu du pied; je crus alors que l'os de la

noix pouvoit être fracturé, mais cette humeur perça : je sentis l'os de la noix entier, le tendon cassé, & la partie inférieure étoit restée à son attache. Au bout de cinq ou six jours la partie inférieure de ce tendon se détacha par parties de son attache, & laissa voir l'os de la noix à découvert. Pendant trois mois qu'a duré le pansement, je me suis servi du Baume de Fioraventi, qui m'a bien réussi ; ce qui m'avoit donné l'espérance c'étoit d'avoir vu quelques Chevaux à qui on avoit coupé par ignorance le tendon transversalement, & qui avoient guéri. Je desirois sçavoir comment la partie supérieure du tendon auroit pû se rejoindre à son attache sur l'os du pied, car le Cheval étoit guéri : mais un accident, dont il mourut au bout de onze mois, me donna la facilité de disséquer le pied ; je trouvai le tendon ossifié avec l'os de la noix, & l'os de la noix avec l'os du pied, de sorte que ces trois parties étoient réunies, l'os coronaire avoit conservé la liberté du mouvement de son article, le Cheval ne boitoit plus, il marchoit un peu sur le talon.

Dix-neuvième Observation.

Un Cheval à qui on avoit fait l'opération

du fil en lui coupant la fourchette ; eut le tendon offensé : je n'ai pu sçavoir si cet accident venoit , soit en extirpant le fil , soit par la corrosion des topiques ; le tendon étoit détruit comme le précédent , & on voyoit l'os de la noix à découvert , & le tendon à son attache étoit tombé en pourriture. Après l'avoir guéri , il mourut au bout de cinq ou six mois : je trouvai l'os de la noix couvert d'une espèce de ligament qui occupoit toute la partie de l'os de la noix qui s'étoit liée avec la partie supérieure de ce tendon ; ce nouveau tendon étoit comme un ligament , & adhérent à l'os de la noix , qui s'y étoit ossifié ; mais ce tendon étoit plus du double épais qu'il ne l'est dans l'état naturel. Reste à sçavoir si cette excroissance venoit du tendon , ou de la gaine du tissu cellulaire , ou d'autres membranes , c'est ce que les Observations & le tems découvriront.





RÉFLEXIONS.

QUAND on réfléchit sur les différens mouvemens que fait un Cheval, & sur la construction de son pied, on ne doit pas être surpris de trouver cette partie sujette à tant de sortes d'accidens. La pratique nous fait voir que pour un Cheval qui boîte de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boitent du pied, & que la connoissance de cette dernière partie mérite toute notre attention: je pense que ces accidens n'arrivent qu'à des Chevaux de trait, & non aux Chevaux de monture: je crois aussi que ce sont les différentes attitudes du pied du Cheval, surchargé du poids de son corps, qui causent les différentes fractures des os coronaires & de la noix: quand le pied n'est pas posé directement les articles sont pliés, comme lorsque le Cheval s'appuie sur la pince du sabot; la partie supérieure & intérieure de l'os coronaire, qui est dans une situation oblique, surchargé en cet état du fardeau du corps, est forcé de baisser de ce côté & de lever de l'autre, la partie inférieure & postérieure qui lève, pousse l'os de la noix contre

le tendon d'Achille, lequel porte & soutient ledit os de la noix; ce tendon pousse & presse à son tour la sole charnue, qui se trouve comprimée entre la sole de corne, qui lui sert de point d'appui; le tendon & l'os coronaire de la noix se trouvent fracturés supérieurement & postérieurement par l'os du paturon, qui étoit aussi dans une situation oblique, & inférieurement & antérieurement par la partie supérieure de l'os du pied qui lui sert de coin.

L'os de la noix se trouve fracturé par la seule partie inférieure & postérieure de l'os coronaire; mais quoique ces os soient fracturés de la façon que je viens de le dire, dans l'instant même du treffaillement du Cheval, il ne se fait point de luxation entre ces os, par la façon dont ils sont liés & maintenus par les ligamens au pourtour de ces os, par le tendon, par les cartilages, & par la construction du sabot, qui les renferme avec toutes ses dépendances.

Dans tous les pieds de Chevaux que j'ai disséqués d'abord à la suite de ces accidens, j'ai trouvé le tendon d'Achille cassé, & je croyois que la fracture de l'os coronaire en trois parties devoit toujours être suivie de la rupture du tendon, sur-tout dès que le pied est paré, ou qu'il y a des crampons ou des

éponges relevées, que la fourchette est éloignée, & n'a point de point d'appui; c'est ce que l'on verra dans le Traité de la Ferrure.

On connoît les fractures de l'os coronaire en soulevant le pied par la partie inférieure; il faut le tirer en avant, & appuyer le pouce sur la couronne, par ce tact on sent un cliquetis s'il y a fracture: quand le tendon n'est point cassé, il soutient les os, & en leur servant de point d'appui le cliquetis est moins sensible; mais on le sent mieux quand le tendon d'Achille est rompu.

Il faut observer, quant à la fracture de l'os du pied, que cet os du Cheval est comme immobile dans la place qu'il occupe, entre tenu dans son plan par la sole de corne, & dans son pourtour par la muraille du sabot, ce qui contient solidement l'os du pied en tout sens.

Je n'ai vû qu'une fois cette maladie, & je la crois curable; ce qui me le fait penser, c'est qu'il m'est arrivé de traiter un Cheval dont l'os du pied étoit fendu en deux dans toute son épaisseur, par un morceau de fer aigu & tranchant, dont il est guéri. Le Cheval de monture a pour poser son pied, une attitude bien différente de celle d'un Cheval qui tire une voiture: le premier a toujours les parties articulées de son pied per-

pendiculairement posées, & dans la situation où elles doivent être pour porter, au lieu que le Cheval de trait est dans l'habitude d'avoir ces mêmes parties dans une situation oblique, & convenable à la position qu'il doit prendre pour le tirage; suivant cela, une pierre ou un défaut de pavé qui se feroit rencontré sous un côté du pied du Cheval, & ce pied portant à faux de l'autre côté, la pression de l'os coronaire, surchargé de tout le poids de son corps, aura pu causer cette fracture.



METHODE



M É T H O D E

C U R A T I V E

*Des Piquures, ou autres accidens qui
arrivent aux Pieds des Chevaux.*

PLANCHE seconde, sur toutes les
lignes, la premiere Figure, si le clou
n'a percé que la sole de corne & légèrement
la sole charnue, il n'y a rien à faire.

Mais si l'on soupçonne qu'il ait touché
l'os du pied D, figure 3; il faut faire une
bonne ouverture, si l'on veut éviter le des-
sèchement, pour faciliter l'exfoliation.

Si le clou a pénétré jusqu'à l'attache du
tendon 10. figure 4. il y faut plus d'atten-
tion, le panser plus souvent, de crainte que
le tendon ne se gâte: s'il est parvenu à la
partie concave 4. de l'os du pied, figure 5. il
se fera une exfoliation qui n'aura pas de mau-
vaises suites, pourvu qu'on n'y laisse pas sé-
journer les matières qui gâteroient le liga-

ment 7. sur la ligne R, ~~1. 2. 3. & 4.~~ figures. Si le clou n'a pas été jusqu'au tendon, le Cheval guérira sans qu'il soit besoin de desfoler; mais si le tendon est percé, il faut desfoler avec attention, parce que la synovie s'échape: si le clou a pénétré jusqu'au ligament 7. figure 5. il faut le panser tous les jours plutôt deux fois qu'une, mais légèrement, & ne point ferrer la tente, ni laisser séjourner les matières, de crainte qu'elles ne gâtent & corrodent les parties cartilagineuses de l'os de la noix, & ne détruisent ses ligaments. Lorsqu'on donnera jour à cette plaie, il faut introduire une sonde canelée, dans la canelure de laquelle vous coulerez la pointe de votre bistouri, pour en faire l'ouverture perpendiculairement, & non transversalement, parce qu'on couperoit le tendon, qui ne se reprend point, & qui causeroit un grand mal.

Sur la ligne B, figures 1. 2. 3. & 4. il faut opérer comme il est marqué sur la ligne R; mais si le clou a monté jusqu'à l'os de la noix 3. figure 5. le mal est incurable, parce que ce petit os ne peut s'exfolier, & que la partie cartilagineuse de cet os le détruit dès qu'il est offensé.

Sur la ligne S, figures 1. 2. 3. & 4. de même que ce qui est marqué sur la ligne R:

mais s'il est parvenu jusqu'au ligament 8. il faut suivre ce qui est dit sur la ligne R, parce qu'il y auroit du danger de corroder la partie cartilagineuse inférieure de l'os coronaire, qui deviendrait incurable en ce cas.

Sur la ligne T, il n'y a de danger que pour le cartilage 2. figure 3. dont nous parlerons. Si le clou passe dans la fourchette B. figure 1. & qu'il n'ait pas été jusqu'au tendon, il n'en arrive rien, quand même le clou auroit percé de part en part jusques dans le paturon; j'ai fait marcher des Chevaux dans cet état, sans leur faire garder l'écurie: mais s'il a touché le tendon, il faut opérer comme il est dit ci-dessus; si le clou l'a touché, entre la ligne A & la ligne R, & qu'il ait pénétré jusqu'à la cotte 4. Planche III figure 3. il pourroit avoir coupé ou piqué l'artere, auquel cas il faut mettre un plumaceau pour comprimer la partie, & arrêter le sang.

Pour toutes ces opérations, il faut se servir de Baume de Fioraventi, ou d'Essence de Térébenthine, & faire les appareils comme il sera dit pour le dessollement: mais il faut avoir attention, quand on veut dessoler, que la sole de corne ne soit pas trop forte, & dans ce cas de bien la parer pour la rendre flexible; autrement on risqueroit en appuyant le leve-sole sur la muraille, de la forcer & de

l'écarter de la chair canelée jusqu'à l'en séparer, ce qui produiroit une inflammation dangereuse, dont j'ai vû des exemples. Observez de ne point lever la sole charnue, avec la sole de corne, ni la mâchurer, comme cela est arrivé, ce qui prolongeroit la guérison; mais tout bon Praticien sçait éviter ces sortes de dangers. Lorsqu'il faut faire l'amputation du cartilage, figures 7. & 8. Planche II. s'il est gâté on emportera une partie de la muraille qui le couvre, comme aussi la chair canelée représentée à la figure 7. & on enlèvera tout le cartilage sans en réserver; car pour peu qu'il en reste, quoique bon, il se gâteroit, quelque chose qu'on y pût faire, & l'on seroit obligé d'en venir à une seconde opération. Il faut éviter de toucher au ligament, qui attache l'os du pied avec l'os coronaire, ni à la capsule qui entretient la synovie de l'article, parce que le mal deviendroit incurable, comme si l'on touchoit à la partie inférieure de l'os coronaire, ~~figure premiere, Planche III.~~

Pour remède à cette amputation, il faut dessoler, s'il y a du pus sous la sole, du côté affligé; mais s'il n'y en a pas, on peut s'en passer. Pour premier & second appareil, il faut faire de bons plumaceaux fermes, les

uns petits, les autres grands, les petits pour le fond de la plaie, les grands pour l'extérieur, de degré en degré, lesquels on trempera dans l'essence de térébenthine ; on se servira ensuite de térébenthine, qu'il faut mettre sur les plumceaux, & prendre une bonne ligature large pour comprimer lesdits plumceaux, de façon que la chair ne puisse surmonter la corne. Pour les appareils qui suivront les susdits, ils n'ont pas besoin d'être si fort comprimés. Tous les remèdes adoucissans sont bons, & toute la difficulté de cette amputation ne gît que dans la coupe & dans l'arrangement de l'appareil.

J'ai remarqué que quelque bien faite que soit l'opération à des pieds de devant, principalement quand le sabot est fort, quoique bien guéri, le Cheval ne laisse pas d'être quelquefois boiteux, ce qui n'arrive pas aux pieds de derrière ; c'est un fait dont on découvrira peut-être la raison.

Si l'on ne suit pas ponctuellement ce qui est marqué ci-dessus, & que l'on n'enlève le cartilage que par petites parcelles, ou par caustique, pointe de feu, ou rais, on risque de garder long tems le Cheval sur la litière ; ce qui fait séjourner les matières, qui gâtent la capsule, le ligament, & font souvent périr l'animal.

La dissection des pieds de deux Chevaux m'a appris une exception contre cette extirpation du cartilage ci-dessus. Il arrive par une conformation extraordinaire, que le Cheval n'a point ou peu de cartilage à l'apophyse de l'os du pied, & que c'est un vrai prolongement du même os, lequel par sa dureté imite bien une forme à la couronne du pied. Celui qui connoît son sujet distinguera en ce cas le défaut de cartilage, en pressant la couronne par la résistance mobile de l'os : on sent en circonstance pareille qu'il ne faut pas couper le quartier de corne, il ne faut faire qu'une simple ouverture à la partie supérieure de l'apophyse pour attendre l'exfoliation de l'os porté : s'il arrive que cet os contre nature se trouve bordé d'un mince cartilage, il ne faut pas non plus tenter l'extirpation du quartier, car la partie corrodée se détachera par le traitement déjà décrit ci-dessus, & sortira par l'ouverture faite en haut.





EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie des Sciences.

Du 20. Janvier 1750.

NOus avons examiné par ordre de l'Académie un Ecrit du Sieur Lafosse, Maréchal des Ecuries du Roi. L'Auteur y expose qu'ayant eu à panser des Chevaux boiteux, & ne trouvant pas la cause de la claudication dans les parties supérieures ou moyennes des jambes, il la chercha vers le pied. Une tumeur légère qu'il y apperçut indiqua le siège du mal; la dissection lui fit voir que l'os coronaire étoit fracturé.

Après cette première Observation, le Sieur la Fosse en a fait plusieurs autres pareilles: une chose singulière, c'est qu'il assure que cette fracture se fait sans beaucoup d'efforts de la part du Cheval, & qu'il en a vu un attaché à une voiture, se casser l'os coronaire au moment qu'il étoit prêt à partir. Ceux qui lui ont amené des Chevaux attaqués de pareille maladie, lui ont assuré qu'un léger faux pas la leur avoit causée. Le Sieur la Fosse remarque une autre singula-

rité ; c'est que l'os Coronaire se trouve toujours divisé en trois parties à peu près égales. Peut-être en trouveroit-on la raison dans la manière dont l'os coronaire est attaché à l'os du paturon & à celui du pied, par des ligamens fort adhérens, qui étant au nombre de trois, semblent retenir chacun leur portion de l'os, & faciliter sa division en trois parties.

La découverte de cette maladie dont les Auteurs d'Anatomie, ni de la Médecine Vétérinaire, ni Chirurgicale n'ont point parlé, ne conduit pas aux moyens de la guérir, puisqu'elle est incurable ; elle sert au contraire à persuader que s'il étoit possible de contenir assez les parties de l'os fracturé pour qu'elles puissent se réunir, la fracture se trouvant dans une articulation, il y resteroit une anchylose ou calus, qui rendroit l'animal incapable de servir.

Mais l'observation du Sieur la Fosse est très-utile, puisqu'elle fait connoître l'incurabilité d'une maladie qui passoit pour être curable, parce qu'on ne la connoissoit pas ; il trouve par conséquent le moyen d'épargner aux Propriétaires des Chevaux qui en sont atteints, les frais d'une guérison, que l'on tenteroit sans succès, & qu'il sçait faire la différence quand l'os coronaire est, ou n'est

pas fracturé, quoi qu'il n'y ait point d'apparence visible de ce mal; & quant à cet effort, l'os coronaire résiste à cette fracture, indique le moyen de guérir quand l'os n'est pas cassé, & que le Cheval doit sentir dans cet effort une grande douleur, quand il résiste à cette fracture. Nous ne pouvons que louer le Sieur la Fosse du zèle & de la capacité qu'il apporte à perfectionner & étendre les connoissances de ce qui regarde sa Profession. Nous croyons que ce Mémoire mérite d'être imprimé dans le Recueil des Externes.
Signé, MORAND & FERREIN.

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original, & au jugement de l'Académie. Fait à Paris, ce premier Février 1750. Signé GRANDJEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

*Extrait des Registres de l'Académie
 Royale des Sciences, du 23.
 Août 1752.*

Monsieur Morand, qui avoit été nommé par l'Académie, pour examiner les Observations d'Hippiatrique de M. la

Fosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi, sur six Maladies du Pied des Chevaux, qui paroissent n'avoir pas été connues des Auteurs, en ayant fait son rapport, la Compagnie a jugé que ces Maladies étoient clairement décrites, que les Observations faites en conséquence étoient très-judicieuses, & que le tout étoit d'autant plus utile qu'il est accompagné de Planches Anatomiques, où les os du Cheval, & les parties adjacentes sont mieux représentés que par-tout ailleurs. Ce Mémoire lui a paru digne d'être imprimé dans le Recueil des Pièces communiquées par les Etrangers. A Paris, ce 31. Août 1752. Signé GRANDJEAN de FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.



Fig. 8.



Fig. 7.



Fig. 4.



Fig. 3.

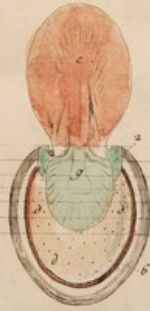


Fig. 2.



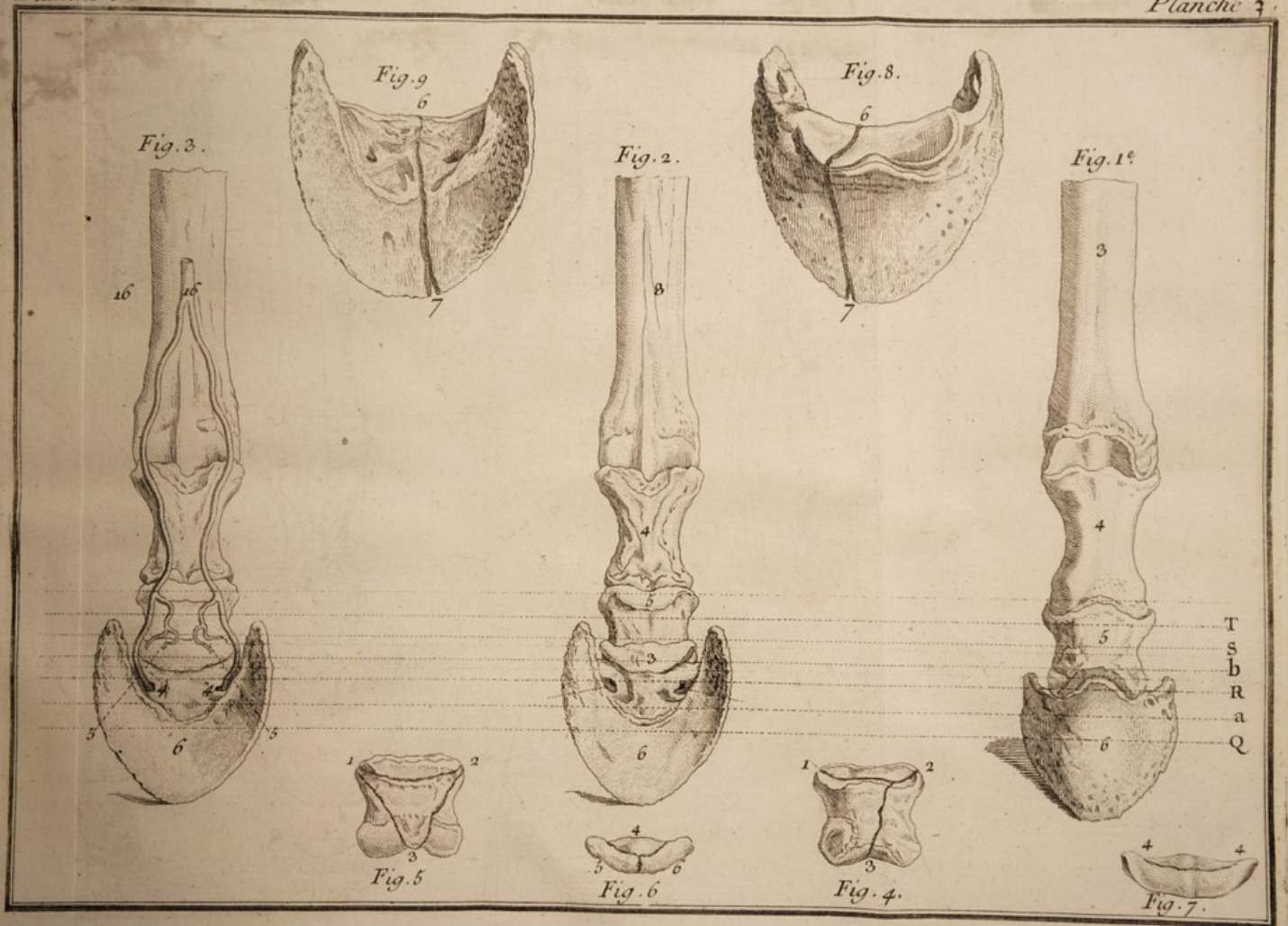
Fig. 1^{re}.



T
S
B
R
A
Q

T
S
B
R
A
Q









S U I T E

D'EXPÉRIENCES

E T

OBSERVATIONS NOUVELLES

SUR LA MORVE.


LA Morve proprement dite est une maladie inflammatoire qui a son siège dans la membrane pituitaire, comme je l'ai expliqué dans mon *Traité* de 1749. auquel je renvoie le Lecteur.

Pour bien connoître cette maladie, il est à propos d'y distinguer trois tems; sçavoir, son commencement, son milieu & sa fin: dans chacun de ses périodes elle porte un nom différent. Dans le premier on l'appelle Morve menaçante, dans le second Morve

confirmée, & dans le troisième Morve invétérée.

On reconnoît trois symptomes à cette maladie.

1°. L'inflammation dans la membrane pituitaire.

2°. Le gonflement des glandes sous la ganache.

3°. L'écoulement de Morve proprement dite.

Ces trois symptomes sont mutuellement causés l'un de l'autre. Le premier produit le second, le second produit des ulcères dont il résulte un écoulement par la narine du côté malade.

Dans mon Traité de 1749. j'ai nommé glande sublinguale une glande que l'inflammation de la membrane pituitaire fait gonfler; mais ce n'est qu'une glande lymphatique, dont les canaux, après avoir fourni beaucoup de ramifications, rendent sur la glande maxillaire, & viennent se rendre dans une autre glande lymphatique placée sous la parotide, & dont il part deux gros conduits qui suivent la trachée artère dans sa longueur, une de chaque côté, & se jettent de nouveau entre les deux larinces; à deux pouces & demi de la orte, dans deux glandes lymphatiques; là elles se partagent pour

les traverser, & ensuite ils se rendent à la veine cave.

A l'égard des glandes sublinguales, elles sont situées à la lymphise du menton.

B. Quoique je fusse assuré que l'inflammation de la membrane pituitaire étoit le premier symptôme de la Morve des Chevaux, pour me le persuader davantage, j'ai fait les deux expériences suivantes.

J'ai injecté d'une liqueur un Cheval sain par une narine: après l'avoir injecté, la membrane pituitaire s'est enflammée; cette inflammation a fait gonfler, sous la ganache du même côté, une glande lymphatique, comme je l'avois prévu; l'inflammation de cette membrane a produit des ulcères, dont le pus a coulé par la même narine.

J'ai encore, avec la même liqueur, injecté un autre Cheval sain par les deux narines; la membrane pituitaire s'est enflammée, a fait gonfler des deux côtés une glande lymphatique; ensuite le pus s'est répandu par les deux narines au bout de quelque tems; ce qui m'a confirmé que l'inflammation étoit le premier symptôme de la Morve proprement dite; que la glande gonflée sous la ganache étoit le second, & l'écoulement de la Morve le troisième.



OBSERVATIONS

SUR DES CHEVAUX MORVEUX.

A Près avoir trépané un vieux Cheval en 1749. & l'avoir pansé, on le fit labourer ; on s'en défit au bout de dix-huit mois : la dissection de sa tête me fit voir que la membrane pituitaire s'étoit épaissie de 6. à 7. lignes, & ossifiée aux os adhérens ; elle avoit acquis cette épaisseur & cette consistance par la stagnation du suc lymphatique, causée par l'inflammation & l'étendue des ulcères.

2. Un Cheval avoit reçu un coup de pied d'un autre Cheval, qui lui brisa une partie de l'os du sinus maxillaire. Après avoir examiné cette blessure, je trouvai qu'elle n'étoit pas mortelle ; mais comme le sinus maxillaire avoit souffert, & que la membrane pituitaire étoit enflammée, je ne doutai pas qu'il ne devînt morveux, & qu'il ne le fût long-tems : l'effet confirma mes conjectures. Les glandes de la ganache du côté affecté s'enflerent, les ulcères se formerent dans la membrane pituitaire, la matière coula des

narines , & cet écoulement est la morve proprement dite. J'ai pansé ce Cheval en lui faisant faire de fréquentes injections par les narines. L'écoulement a cessé au bout de quatre mois ; la glande s'est dissipée ; l'injection a lavé les parties inférieures des sinus maxillaires & celle des cornets , ce qui a empêché la Morve d'y séjourner , & ce mal a été radicalement guéri. Ce Cheval appartenoit à Madame Fondu, Maîtresse Chartière, fauxbourg Saint Honoré.

3. Tous les Auteurs qui ont écrit sur la maladie des Chevaux , semblent s'être copiés pour assurer que la Morve étoit un écoulement accompagné d'une odeur très-puante. Je n'ai jamais trouvé que la Morve fût puante par elle-même , mais elle peut le devenir , lorsqu'elle séjourne dans les sinus maxillaires , où des alimens s'introduisent , comme j'en ai vu , par les fentes des dents molaires qui étoient cassées & qui infectoient les parties.

J'ai encore trouvé des Chevaux dont la Morve étoit très-puante ; mais ils avoient une gourme de courbature ou de farcin.

J'en ai aussi vu quelques-uns chez qui cette puanteur provenoit de la putréfaction des lobes du poumon , jointe avec la Morve ; d'autres chez qui elle ne venoit que de

la gourme maligne qu'ils jettoient.

4. J'ai vu un Cheval appartenant à un pauvre homme qui l'a fait travailler dans l'état de Morve invétérée pendant six ans : il ne s'en défist qu'à cause de son grand âge. J'ai ouvert ce Cheval pour visiter ses ~~viscères~~ ^{viscères}; je les ai trouvées saines, de même que toutes les parties intérieures, excepté la membrane pituitaire qui étoit épaissie par les ulcères de quatre à cinq lignes, ~~tant~~ dans les ^{sinus} frontaux que maxillaires.

On sçait qu'un Cheval morveux de Morve proprement dite, peut communiquer ce mal à d'autres Chevaux sains; mais ce mal se gagne aussi par tout ce qui peut enflammer la membrane pituitaire. Par exemple, un Cheval deviendra souvent morveux si après l'avoir mis à nage on le laisse reposer au froid ou le nez au vent, deux jours après on verra ses glandes sous la ganache se gonfler & ses nazeaux se remplir d'une humeur visqueuse.

On m'amena des Chevaux qui avoient ainsi pris le froid à la membrane pituitaire. Je m'apperçus par leurs glandes qu'ils étoient menacés de la Morve proprement dite: je les fis saigner & rafraîchir, & vins à bout de les guérir en peu de tems.

J'ai remarqué depuis que des Chevaux glandés pour même cause, & pour lesquels j'avois

j'avois proposé de faire les mêmes opérations, pour prévenir ce mal, sont devenus morveux faute d'y remédier.

Pour ~~éviter~~ ces maladies, il faut, lorsqu'ils ont chaud, ne les point laisser refroidir dans l'inaction, les faire marcher doucement après la course pour empêcher le refroidissement subit. Si l'on ne peut les promener, il faut leur couvrir le nez pour empêcher le premier choc de l'air; on peut encore leur tourner la croupe au vent, afin qu'il n'agisse pas violemment sur la membrane pituitaire, & que le tissu délicat de cette membrane, exposé au contact immédiat de l'air & du vent, ne passe pas trop promptement du ~~froid au~~ chaud ^{au froid} ~~au froid~~ ^{prévenir}.

Mais si un Cheval étoit glandé depuis longtems, & qu'il jettât du côté engorgé sans tousser, la Morve est confirmée, eût-il bon appétit & toutes les apparences d'une santé parfaite; il faut injecter des décoctions émollientes par les narines, & avoir soin de pousser l'injection jusques dans les sinus frontaux, & la réitérer trois fois le jour pendant une semaine: si le Cheval continue de jeter, il seroit bon de lui faire user des fumigations, qui seroient plus en usage si l'on en connoissoit l'utilité.

Fumiger, c'est faire respirer la vapeur des

matieres placées sur le feu , ou sur un fer rouge : cette vapeur produit des effets différens , suivant la composition.

Pour cet effet , j'ai imaginé une espèce de boëte sur laquelle il y a un tuyau que l'on infinue dans la narine du Cheval ; cette boëte a l'avantage de faire respirer la fumigation , qui se perd presque toute par la méthode ordinaire. La mécanique de cette boëte est trop simple pour avoir besoin d'explication , le dessein seul suffit pour la faire entendre. Après les injections & les fumigations , il faut promener le Cheval sans l'échauffer , ne lui donner que du son , & le tenir chaudement dans l'écurie. On ne peut pas répondre de la guérison , parce qu'elle dépend de l'opiniâtreté de la maladie. Si l'on suit attentivement les symptomes , & qu'on s'y prenne à tems , on peut guérir la Morve.

Si la glande duroit , & que le Cheval jetât une matiere sanguinolente , qu'il parût une glande de l'autre côté de la ganache , avec difficulté de respirer , on doit croire qu'elle vient de l'épaississement de la membrane. Lorsque la Morve est invétérée , il faut trépaner , comme il est dit dans le Traité de 1749. c'est la seule façon de prévenir la stagnation de l'humeur corrosive.

Je suppose deux Chevaux , l'un morveux ,

l'autre sain , dans la même écurie & à la même mangeoire , pourvu qu'ils y soient attachés de façon que la respiration du Cheval morveux ne puisse être reçue par le Cheval sain ; celui-ci ne gagnera sûrement point la Morve.

Après avoir expliqué ce que c'est que la Morve proprement dite , nous parlerons des six autres sortes d'écoulemens que les Chevaux jettent par les narines, dont quatre sont incurables.

La première des quatre vient d'un poumon attaqué , aussi l'appelle-t-on Morve pulmonique. La deuxième se nomme Morve de courbature. La troisième, Morve de gourme maligne , ou de Fausse gourme. La quatrième, Morve de farcin.

La Morve pulmonique vient d'un ou de plusieurs abcès , qui se forment dans les lobes du poumon , & dont le pus gagnant les bronches , suit la trachée artère , d'où il passe par les fosses nazales pour couler ensuite par les deux narines en forme de liqueur blanchâtre , & quelquefois grumeleuse. Le Cheval dans ce cas jette sans être glandé ; ainsi ce qu'il jette ne peut être réputé Morve véritable. Si le Cheval est jeune , on peut le soulager , en le faisant peu travailler ; il faut lui donner des béchiques ,

& lui faire prendre le verd tous les ans.

L'humeur, que j'appelle de courbature, vient à un Cheval au bout d'une maladie occasionnée par un travail forcé, & dont on croit l'avoir guéri. Il se fait un dépôt sur les poumons, qui produit une humeur blanchâtre & quelquefois teinte de jaune, que le Cheval jette par les narines; il mange & boit passablement bien, mais il perd son embonpoint.

La Morve de fausse gourme, ou Gourme maligne, produit des humeurs que la nature ne peut pousser au-dehors, & qui vont se jeter sur les poumons, où elles forment des abcès; ces humeurs prennent leur cours par les narines, quelquefois même par la bouche en toussant, & le Cheval périt peu à peu.

La Morve de farcin est une humeur si âcre & si corrosive, qu'elle attaque quelquefois en même tems les poumons & la membrane pituitaire; elle fait encore plus de ravage que les trois sortes de Morves ci-dessus.

Les trois premières sortes de Morves, telles que je viens de les expliquer, ne se communiquent point, sinon lorsque l'humeur a acquis par la longueur du tems une âcreté, qui passant par les narines, séjourne dans les

sinus maxillaires, enflamme la membrane pituitaire, & fait gonfler les glandes; pronostic certain de la Morve proprement dite.

Mais la quatrième espèce de Morve, qui est celle de farcin, étant plus mordicante, ulcère presque toujours à la fois les poulmons & la membrane pituitaire, & par conséquent se communique.

Reste à parler des deux autres; l'une qui provient de morfondure. Le Cheval touffe, & jette une humeur liquide & claire, & ensuite blanchâtre, parceque l'air froid a faisi la membrane pituitaire, a épaissi la lymphe des petits vaisseaux, ce qui cause l'inflammation, & fait gonfler la ganache, le larynx, & les glandes lymphatiques.

Le Cheval jette quelquefois par la bouche en touffant, & quand cette toux cesse, & qu'il continue de jeter l'espace de quinze ou vingt jours, que la glande sous la ganache s'endurcit au lieu de diminuer, cet écoulement est suspect, & dégénere quelquefois en Morve proprement dite; c'est pourquoi aussi-tôt qu'on s'apperçoit que le Cheval est morfondu, il faut le saigner, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, & ne point trop le forcer de travail: s'il continue au bout de quinze ou vingt jours, il faut le parfumer, ou l'injecter.

Le sixième écoulement est la gourme que tout Cheval doit jetter pour sa santé. Cette gourme est une humeur qui circule dans la masse du sang jusqu'à un certain âge, auquel la nature fait un effort pour chasser cette humeur au dehors. Cette gourme se jette de plusieurs façons ; celle qui fatigue moins le Cheval est lorsqu'elle forme un abcès sous la ganache sans prendre son cours par les narines : cette humeur se jette quelquefois sur différentes parties, où elle produit différens effets suivant la disposition de ces mêmes parties ; par exemple, lorsqu'elles se jettent sur la ganache, toute cette partie est gonflée, les artères sanguins sont comprimés, le sang est arrêté, l'inflammation suit, & l'abcès se forme.

Le remède à ce mal est de tenir le Cheval chaudement, & sitôt que l'on s'apperçoit que la ganache se gonfle, il faut la frotter avec du suppuratif pour faciliter la maturité de l'abcès, qui perce quelquefois de lui-même ; mais sans attendre cette extrémité, il vaut mieux l'ouvrir pour en faire sortir la matiere maligne avec le pus, le Cheval sera guéri : voilà ce que j'appelle gourme douce.

La gourme, dont l'humeur se jette par les narines, produit aussi différens effets, suivant les endroits où elle se fixe.

A la premiere, le Cheval commence quelquefois à s'attrister, il porte sa tête plus basse qu'à l'ordinaire, il perd quelquefois l'appétit, il a de tems en tems une toux molle, la ganache un peu gonflée par l'inflammation. On sent par fois quelques petites glandes engorgées, & quelque tems après suit un écoulement par les narines, plus ou moins abondant, d'une espèce de Morve épaisse. Il arrive souvent qu'il jette par les narines sans avoir la ganache chargée; cette premiere gourme se guérit souvent naturellement: mais il est toujours bon d'aider la nature; c'est pourquoi l'on doit tenir le Cheval chaudement, & lui donner quelques cordiaux pour aider à pousser cette humeur au dehors.

Lorsque ces humeurs se trouvent déposées sur les parties lymphatiques de la trachée artère que l'on nomme larynx, elles causent la même inflammation sur toutes les parties de la membrane pituitaire, ce qui bouche la respiration du Cheval, de façon que son vent ne pourroit émouvoir la flamme d'une chandelle allumée, qu'on lui mettroit sous le nez, & comme le Cheval ne respire jamais que par les narines, il est obligé alors de râler; pour aider à sa respiration, il faut lui mettre un billot dans la bouche qui

la lui tiennent ouverte, & lui donne la facilité de jeter des flegmes occasionnés par l'inflammation des glandes parotides & maxillaires; ensuite l'humeur de la gourme se jettera par les deux narines, laquelle humeur a quelquefois mauvaise odeur.

Comme j'ai remarqué que cette route ne suffit pas toujours pour l'évacuation de la quantité d'humeurs que produit l'inflammation, il est nécessaire qu'il se fasse sous la ganache ou à côté un dépôt de ces humeurs; on perce cet abcès pour aider à l'écoulement qui se fait déjà par les deux narines; quelque malade que soit le Cheval il en guérit: mais quand ce dépôt ne se forme pas, il y a à craindre que cette humeur ne se jette sur les viscères, alors il y a du danger.

Pour aider en ce cas, il faut procurer la transpiration par de bons cordiaux; mais lorsque tous les passages sont bouchés, tant pour les breuvages que pour la respiration, il faut faire bouillir de l'avoine dans du vinaigre, la mettre dans un sac, le poser sur les reins du Cheval, & le bien couvrir, la transpiration que ce remède produira aidera à pousser les humeurs au dehors.

Tout ce que je viens d'expliquer fait bien sentir que cette gourme, quoique douce par elle-même, peut être dangereuse eu égard

aux fonctions de la partie affectée, sur-tout lorsque l'inflammation se forme à l'entrée de l'œsophage nommé larynx, car dans ce cas il arrive souvent que le Cheval jette les alimens par le nez, ne pouvant les avaler.

Ces sortes de gourmes sont cependant les plus louables. Je dis louables, parce qu'il faut qu'un Cheval jette sa gourme pour sa santé; s'il ne la jette point, les humeurs qui causent cette gourme peuvent se jeter tôt ou tard & se fixer sur une ou sur plusieurs parties de son corps, sur lesquelles elles formeroient quelques tumeurs ou abcès, & même sur quelques viscères, ce qu'on appelle fausse gourme, ou gourme maligne, comme je l'ai ci-devant nommée.

Il arrive encore quelquefois, mais rarement, que ces deux sortes de gourmes viennent en même tems au même Cheval; c'est-à-dire qu'il jette sa gourme par abcès, & par les narines. Je ne fais pas mention d'une autre septième espèce de Morve que les Chevaux jettent par les narines, & même aussi quelquefois par la bouche, en toussant, comme du blanc d'œuf.

J'ai fait l'ouverture de ces sortes de Chevaux, où j'ai trouvé que cette espèce de Morve s'arrêtoit, & s'attachoit à la partie supérieure de la trachée artère, d'où elle se

détachoit, & se jettoit par les narines, sans s'arrêter nulle part.

L'ouverture que j'ai faite de Chevaux qui jettoient par les narines & par la bouche une espèce de Morve occasionnée par une inflammation dans le gozier, m'a fait connoître pour cause du mal un dépôt à la trachée artère, lequel paroît être la suite d'une esquinancie; cette maladie dure deux ou trois jours & quelquefois davantage; le Cheval a de la peine à boire & à manger; on la connoît par une petite grosseur que l'on sent au tact sous le gozier.

Un Cheval jettoit abondamment depuis dix-huit mois par les nazeaux, une humeur blanche & épaisse; lorsque ce Cheval reftoit dans l'écurie, l'écoulement cessoit; mais on entendoit un râlement, qui cessoit aussi quand on le faisoit travailler. Quoique ce Cheval ne fût pas glandé, on s'en défit. J'ai trouvé la Membrane pituitaire parfaitement saine, les sinus & toutes les parties de l'intérieur du nez en bon état, les viscères du bas-ventre sains; mais en ouvrant la poitrine, je trouvai un abcès considérable à l'endroit de la division de la trachée artère pour passer dans les poumons.

On voit par cet exemple qu'un Cheval

peut vivre & travailler longtems avec un abcès dans la poitrine, sans que la matiere qui passe par la trachée artère à travers le nez puisse gâter ses membranes, & que le râlement, les glandes tuméfiées, & la quantité prodigieuse de matiere qui sort, puissent servir à distinguer cette maladie d'avec la Morve proprement nommée.

J'ai dit ci-dessus, qu'il étoit nécessaire à un Cheval de jeter sa gourme pour la conservation de sa santé. L'usage dans cette maladie est de séparer les Chevaux qui ne l'ont pas d'avec ceux qui la jettent, parce qu'elle se communique.

Je ne suis pas du sentiment de ceux qui suivent l'usage de séparer dans les belles saisons les Chevaux qui jettent leur gourme, d'avec ceux qui ne l'ont pas jettée; au contraire, je la fais gagner aux Chevaux en les laissant ensemble, pour éviter le danger de ne l'avoir pas jettée.





TABLE ANATOMIQUE

de la Tête du Cheval.

PREMIERE PLANCHE.

BB. Les bornes du cervelet, très-petit dans le Cheval, de même que le cerveau D.

CC. Commencement de la partie supérieure du sinus frontal avec les enfoncemens qui terminent les signes.

D. & E. On voit un corps en forme de poire canelée, qui est l'os ethmoïde, par où passent les nerfs qui vont à la membrane pituitaire.

E. Commencement du sinus maxillaire.

M. L'espace qui se voit entre ces deux lignes, représentent la profondeur des sinus.

Nota. On n'a pas marqué les enfractuosités pour éviter la confusion.

F. Cette raie blanche & oblique est une cloison osseuse qui sépare le sinus en deux cavités.

F G. Deux cloisons, quelquefois il ne s'en rencontre qu'une.

N. Commencement des cornets.

O. Leurs enroulemens.

P. Leurs parties moyennes.

Q. Leurs parties inférieures.

M. Canal osseux qui renferme le nerf maxillaire supérieur.

A A. Cloison qui partage le nez en deux, représentée par une ligne qui la coupe de haut en bas.

R A P P O R T

DE MM. LES COMMISSAIRES
de l'Académie Royale des
Sciences.

*Extrait des Registres de cette Académie
du 8. Janvier 1752.*

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie Royale des Sciences un nouveau Mémoire du Sieur Lafosse, sur la Morve des Chevaux.

Dans le premier qu'il a donné sur cette matière, il établissoit, par des observations vérifiées par des Commissaires de l'Acadé-

mie, que le siège de la maladie est la membrane pituitaire, qui, à la suite d'une inflammation, ulcère & verse habituellement un pus corrosif qui carie les os auxquels elle est adhérente. Dans le Mémoire qui fait l'objet de ce rapport l'Auteur étend & perfectionne sa découverte; il distingue sept sortes d'écoulemens qui peuvent se faire par les narines du Cheval, rapporte les signes & les causes de chaque espèce, & fait voir que c'est à tort qu'on les a confondues sous une même dénomination; il fait voir que la Morve proprement dite porte un caractère qui la distingue essentiellement des autres maladies à qui l'on donne le même nom.

Pour prouver qu'une forte inflammation de la membrane pituitaire est toujours la cause de la Morve, il a tenté d'enflammer cette membrane par une injection corrosive; lorsque l'injection n'a été faite que d'un côté les Glandes maxillaires lymphatiques se sont gonflées d'un seul côté, la narine de ce côté a seule versé du pus.

Lorsqu'au contraire les deux narines ont été injectées, ces accidens ont paru des deux côtés.

L'Auteur a joint à son Mémoire une coupe d'os, qui comprend une partie de l'os maxillaire, & de l'os frontal; ces portions d'os

à leur face interne portent des vestiges remarquables de caries, & sont en plusieurs endroits plus épais qu'ils ne doivent l'être naturellement; cet épaisissement paroît produit par le séjour d'une mucosité surabondante & viciée, qui a amolli & dérangé le tissu de ces os.

Le premier Mémoire du sieur Lafosse se bornoit à la description de la maladie, & la curation n'étoit proposée que comme un projet; mais dans celui-ci il assure avoir déjà guéri plusieurs Chevaux Morveux, par le moyen d'injections & de fumigations insinuées dans les narines.

Quoiqu'il ne soit pas encore parvenu à trouver des injections qui réussissent dans la pluralité des cas, il y a lieu d'espérer qu'on y pourra parvenir, & nous ne pouvons refuser notre approbation aux recherches qu'il ne cesse de faire, dans la vue d'atteindre à cette perfection. *Signé MORAND, & BOURVARD.*

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 12. Janvier 1752. Signé GRANDJEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

REMARQUES.

Monsieur Bracken, Médecin Anglois, a écrit un Traité des Maladies des Chevaux : il a aussi traduit en Anglois mon Traité sur la Morve. Voici ce qu'il dit au sujet de mon Traité de la Morve :

» Qu'il convient que son siège est dans la
• membrane pituitaire, & nullement dans les
» viscères ; que les breuvages y sont inuti-
» les ; que le moyen de faire passer l'injec-
» tion dans les sinus est judicieux •.



TRADUCTION



TRADUCTION

DU XII. CHAPITRE DU LIVRE
de M. BARTHLET, célèbre Chirurgien
Anglois, qu'il a nouvellement fait
publier à Londres, sur les Maladies
des Chevaux.

DE LA MORVE.

LA cause & le siège de la Morve ont été si mal traités, & si peu entendus par les Auteurs qui ont écrit sur cette Maladie, qu'il n'est pas étonnant qu'elle se trouve rangée dans la classe des Maladies incurables. M. la Fosse s'étant donné la peine de rechercher la vraie source de ce mal, il en fit la découverte par la dissection; nous avons lieu d'espérer que la méthode qu'il a proposée pour sa guérison, poussée un peu plus loin, par quelques nouvelles expériences. portera la certitude dans les cures de cette maladie dangereuse, qui jusqu'ici a été l'écueil de

E

la Maréchalerie & le reproche de cet Art:

Nous allons décrire les symptômes de la Morve , avec un peu plus de détail que M. la Fosse n'a fait dans son Ouvrage , lequel a été approuvé par l'Académie Royale des Sciences.

La matiere qui coule des nazeaux d'un Cheval glandé , est ou blanche , ou jaune , ou verdâtre , quelquefois teinte de sang ; elle est noire & puante lorsque la maladie est de longue durée : elle est toujours accompagnée du gonflement des glandes sous la machoire ; au reste , le Cheval généralement parlant , jouit d'une parfaite santé jusqu'à ce que la maladie vieillisse.

On voit par quelques Observations faites par Messieurs Bracken & Gibson , que ces Auteurs n'ignoroient pas absolument le siège de la Morve Mais comme ils n'ont pas poussé leurs recherches jusqu'à la vraie source de cette maladie , ils n'ont pas pû appliquer des remèdes aux parties affectées. Notre Auteur, après dix années de recherches dans les cadavres des Chevaux morveux , a découvert par l'aide d'habiles Anatomistes, que la Morve est une maladie locale , qui a son siège dans la membrane pituitaire qui tapisse le nez & toutes ses cavités ; il a trouvé le foie, les poumons, & autres viscères généralement

en très-bon état, & que par conséquent la maladie ne peut jamais avoir son siège dans ces parties, comme disent la plupart des Auteurs: en effet, cela n'est pas vrai-semblable, puisqu'il est certain qu'il y a des Chevaux morveux qui conservent pendant nombre d'années de l'embonpoint, & tous les autres signes de santé; ce qui ne s'accorde pas avec un sang & des viscères gâtés.

M. la Fosse a examiné les têtes des Chevaux morveux; il a trouvé les cavités du nez plus ou moins remplies de la matiere morveuse, la membrane qui les tapisse enflammée, épaisse, & quelquefois les os cariés, avec d'autres accidens décrits au long dans son premier Livre.

Le siège de la maladie est constaté par l'Auteur, qui a très ingénieusement imaginé un moyen de guérison par le trépan, pour injecter une liqueur, afin de dégager & guérir les ulcères, &c.

Il faut espérer qu'on poursuivra ce projet de guérison aussi loin qu'il pourra être poussé, parce que ces moyens promettent beaucoup, & l'on sçait le bien qui en résultera.

Les hommes sont sujets à une maladie, qui a beaucoup de ressemblance à la Morve des Chevaux, elle se nomme *Ozæna*; c'est lorsque la membrane qui tapisse les sinus

maxillaires s'enflamme, d'où fuit un amas de matiere, laquelle coule par le nez lorsque les cavités sont pleines, ou que la tête est inclinée à propos, & cette matiere couleroit fans cesse par la narine, comme la Morve des Chevaux, si le malade pouvoit toujours tenir sa tête dans cette position baissée. Les moyens que la Chirurgie a imaginé pour guérir cette maladie sont les mêmes : on fait tirer une ou deux dents de la machoire supérieure ; on perce le sinus maxillaire pour donner issue à la matiere, & en même tems de seringuer la partie affectée, & l'injection dans ce cas nettoie la cavité, & passe par le nez. La grande ressemblance de ces deux maladies dans leurs causes, dans leur siège, & dans les moyens de les guérir, pourroient avoir donné la premiere idée de tenter le trépan pour la Morve des Chevaux : cette méthode de traiter les hommes fut inventée par nos Compatriotes Drake & Cowper, célèbres Anatomistes ; & comme on a réussi dans les guérisons des hommes, il y a tout à espérer par le même traitement des Chevaux, pourvu que l'opération soit faite avant que le carie se mette dans les os ; car si en introduisant un stilet dans le trou du trépan on sent que les os soient attaqués, il vaut mieux tuer le Cheval pour éviter des frais. Lors-

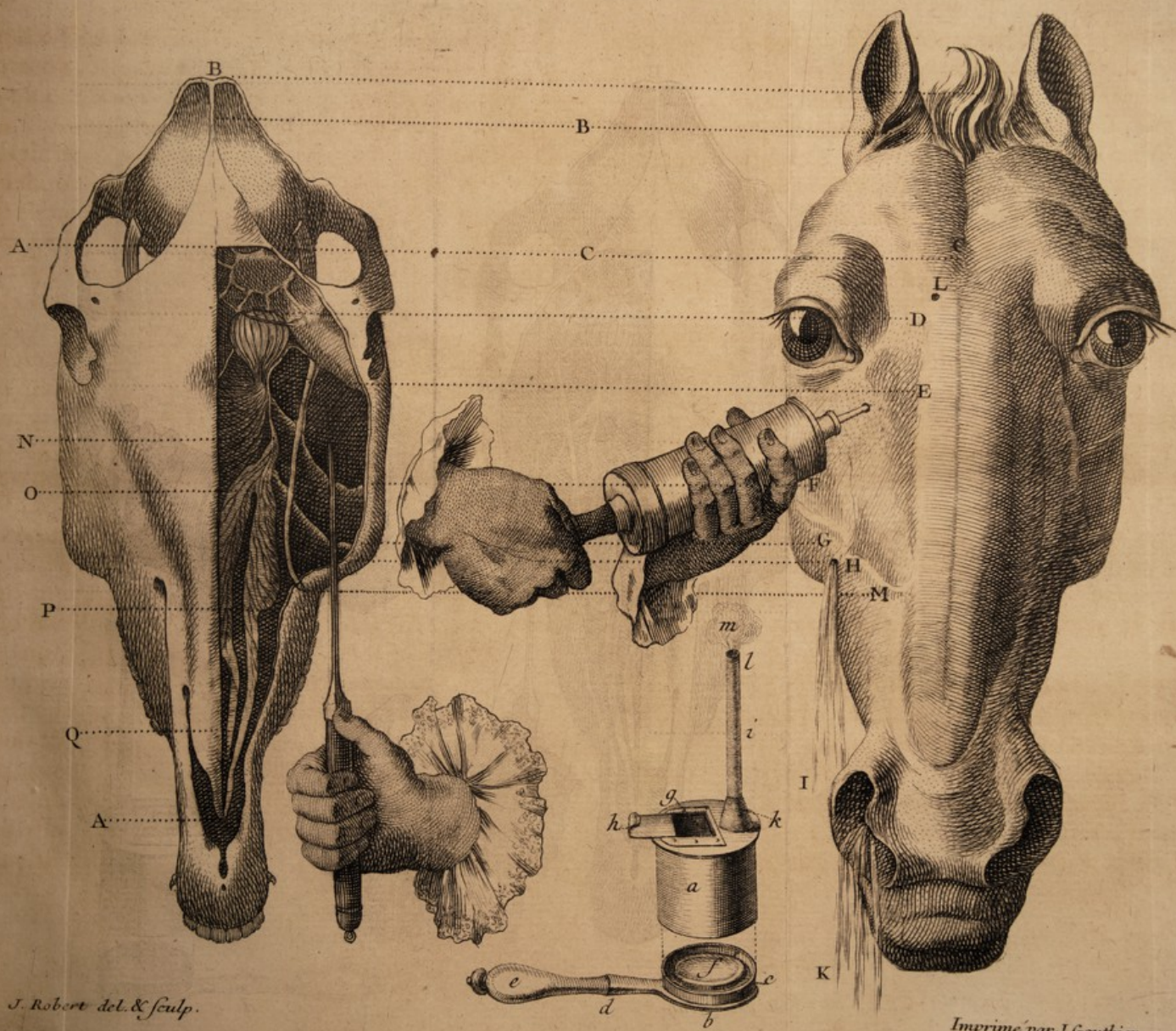
que le trou de trépan est fait , il ne s'agit que d'empêcher ce trou de fermer , étant nécessaire de le tenir ouvert plusieurs semaines jusqu'à parfaite guérison ; pour cet effet , après avoir injecté , bouchez le trou avec un bouchon de liége ciré , sur lequel vous appliquerez une plaque de plomb , maintenue par un bandage : si ce moyen n'empêche pas les chairs de fermer le trou , mangez-les avec des caustiques.

Les premières injections doivent être détersives , comme une décoction d'aristoloche , de la gentiane & de la centaurée ; dans une pinte de cette décoction ajoutez deux onces d'onguent Egyptiac , & teinture de myrrhe : sitôt que la matière devient plus bénigne , blanche & épaisse , injectez de l'eau d'orge , miel rosat & teinture de myrrhe ; & enfin pour dessécher injectez du vitriol , ou de l'alun , ou de la Pierre médicamenteruse dans l'eau de chaux , pour finir la guérison.

Comme la pratique de la Chirurgie nous enseigne la grande utilité des remèdes internes dans les maladies des glandes , je conseillerois de donner tous les jours une pinte d'une forte décoction de gayac pendant les injections , & de faire un seton dans le poitrail du Cheval , & de le purger de tems en tems ,

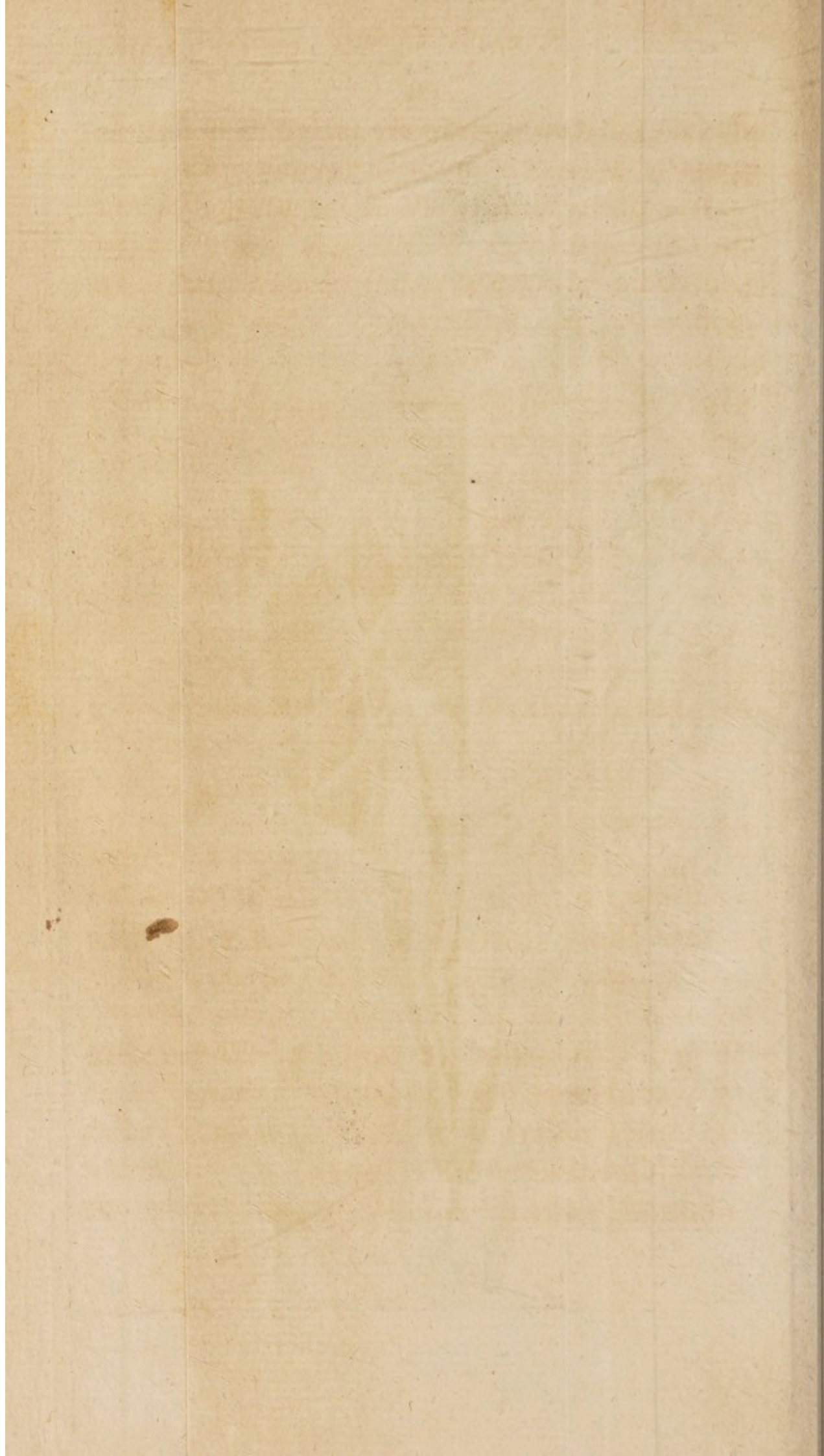
lorsque la matiere commence à diminuer. Si ces remèdes ne réussissent pas, on pourroit donner des remèdes mercuriaux avec les purgatifs, si le Cheval en vaut la peine.

Mon Traité sur la Morve a été traduit depuis en Anglois par M. Bracken, Médecin Anglois, & Auteur de différens Traités sur les Maladies des Chevaux, & a été approuvé aussi de M. Barthlet, Chirurgien Anglois. Ma découverte sur cette maladie & ma méthode de la traiter ont été approuvées en Angleterre. Je dois déclarer que j'ai induit en erreur M. Bourgelat, Auteur des Elémens d'Hyppiatrique, quand j'ai parlé des glandes sublinguales, sur lesquelles il s'est étendu avec une confiance qui me fait honneur, & dont je le remercie: mais malheureusement c'étoit une méprise que j'avois faite; car j'ai reconnu depuis, ainsi que je m'en suis rétracté, que les Chevaux n'en ont que sous la symphise du menton, & j'avoue franchement que c'étoit mal à propos que je les avois nommées sublinguales; ce sont des glandes lymphatiques que l'inflammation de la membrane pituitaire fait gonfler, & dont les canaux, après avoir fourni beaucoup de ramifications, rempent sous la glande maxillaire, viennent se placer sous la parotide, d'où il part deux gros conduits, qui suivent



J. Robert del. & sculp.

Imprime par J. Gouthier



de chaque côté la trachée artère dans sa longueur, & se rendent à la veine-cave.

M. Bourgelat, bon Anatomiste, auroit dû connoître cette erreur, & conclure de tout cela qu'il ne faut pas plus se presser de critiquer que d'approuver.



M É M O I R E

P R E S E N T E

A L'ACADEMIE DES SCIENCES,

Le 18. Novembre 1750.

*Au sujet d'un Remede très-prompt,
très-sûr & immanquable, pour arrê-
ter sans ligature le sang des grosses
Artères coupées.*

POUR arrêter le sang des Hémorragies
accidentelles des petits vaisseaux, ayant
eu l'idée d'éprouver l'effet que la Poudre
d'un Champignon sauvage, vulgairement
nommé Vesse-de-Loup, & en terme de
E iij

Botanique *Lycoperdon*, pouvoit opérer sur de grosses artères coupées, comme il arrive souvent en cas de saignées malheureuses, & après les amputations, je me proposai d'en faire l'expérience sur des Chevaux.

Les Sujets propres pour cet effet étant choisis, je découvris l'artère temporale d'un Cheval, & la piquai transversalement à moitié; le sang darda avec impétuosité: j'y appliquai de cette Poudre de Vesse-de-Loup, ou de *Lycoperdon*, que je contins simplement avec la paume de ma main pendant l'espace de 12. ou 15. minutes, & le sang s'arrêta.

Je piquai de la même façon l'artère de la jambe de ce Cheval; je le pansai de la même Poudre, & le sang s'arrêta pareillement.

Je fis ensuite l'amputation de la jambe de devant d'un autre Cheval, à sa partie supérieure, près la poitrine; j'y appliquai sur le moignon de ladite Poudre de *Lycoperdon*, & sans autre appareil qu'une vessie, pour contenir cette Poudre, le sang s'arrêta, malgré tous les efforts que ce Cheval fit pour se relever, parce qu'on l'avoit couché par terre, pour faire cette opération.

Je coupai ensuite la queue de ce même Cheval, à l'endroit de sa première jointure,

le sang de quatre artères s'arrêta comme ci-dessus, par le même traitement.

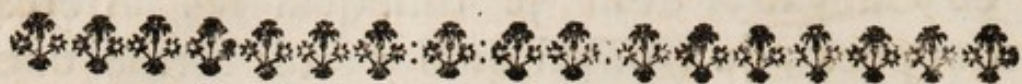
Le quatrième jour ensuite, je fit tuer ce Cheval, dont je disséquai les artères coupées; je trouvai qu'il s'étoit formé une cloison membraneuse demi-transparente, qui bouchoit exactement leurs orifices, & dont le centre étoit garni d'un petit caillot de sang en forme de mammelon.

Il faut remarquer qu'en examinant le moignon de ce Cheval, lorsqu'il étoit encore vivant, je voyois avec plaisir le sang heurter contre cette cloison, laquelle étant de niveau avec les chairs, me donnoit la facilité de voir clairement & distinctement l'extrémité de l'artère par la pulsation.

Ayant séparé les chairs d'avec l'artère, je la fendis suivant sa longueur, & je trouvai que le petit caillot de sang clair, étoit de consistance ferme, d'un rouge vif, en forme de cône ou pain de sucre, dont la base étoit adhérente à la petite cloison qui fermoit l'artère en dehors, & dont la pointe flotoit dans sa cavité; je trouvai de plus les tuniques épaissies à leurs extrémités.

Enfin, pour m'assurer si la suppuration ne rouvriroit point les orifices des artères bouchées par l'effet de ce Remede, je laissai subsister le premier Cheval, qui étoit le plus

vigoureux , jusqu'à ce qu'il se fût établi une suppuration parfaite , qui m'assûrât qu'elle ne nuisoit en rien à la cicatrice des artères.



*EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale des Sciences.*

Du 23. Décembre 1750.

LE Sieur la Fosse, Maréchal des Ecuries du Roi, dans le dernier Mémoire qu'il a présenté à l'Académie, assure 1^o. qu'en appliquant sur des artères considérables que l'on a coupées à des Chevaux, de la poudre de Lycoperdon, le sang s'arrête dans l'espace de quelques minutes, & que par ce seul moyen les artères se cicatrisent, sans qu'il survienne d'hémorragies.

2^o. Que 24. heures après l'application de ce remede on observe une membrane, ou plutôt une pellicule, qui couvre le bout de l'artère coupée, avec un petit caillot qui en bouche l'ouverture.

3^o. Que l'on voit alors, en cet endroit, les battemens de l'artère, d'une maniere distincte.

4^o. Que le caillot est figuré comme un cô-

ne, dont la base bouche l'orifice du vaisseau coupé & dont la pointe est tournée du côté opposé.

Voilà les faits que l'Académie nous a chargés de vérifier. Pour cet effet nous fîmes couper par M. la Fosse la queue d'une petite Jument, aussi près de sa racine qu'il a été possible; le sang ayant jailli avec impétuosité, par quatre artères, il appliqua sur le moignon de la poudre de Lycoperdon, & par-dessus cette poudre une calotte de vessie de porc, pour la contenir; un quart d'heure après il ôta l'appareil, & des quatre artères trois ne donnerent plus de sang; la quatrième artère seulement fit un jet assez vif qui dans l'espace de six minutes s'arrêta, par l'application d'une pincée de poudre de Lycoperdon, qu'il se contenta de soutenir avec le doigt.

Il coupa ensuite la jambe de devant à un autre Cheval, dix pouces environ au-dessus du genou; les artères n'ayant point fait de jet, pour en faire faire il mania le genou pendant un demi-quart d'heure; mais inutilement; il employa ensuite la Poudre, qu'il retint par un plumaceau d'étoupes, & un bandage convenable, & trois jours après, il n'étoit pas venu d'hémorragies, quoique l'animal eût beaucoup re-

mué, & se fût tourmenté souvent depuis l'opération. Nous fîmes tuer cet animal, puis ayant ouvert la principale artère du moignon, suivant sa longueur, nous trouvâmes quatre doigts au-dessus de l'extrémité coupée, un corps de figure conique, dont la base étoit fortement adhérente par toute sa circonférence à la tunique interne de l'artère tournée du côté opposé, à l'extrémité tronquée; ce corps conique dégorgé dans l'eau claire, nous parut très-distinctement être un sac quasi membraneux, & en forme d'entonnoir borgne, rempli d'un caillot de sang noirâtre: la surface interne & convexe du sac laissoit voir à la loupe une grande quantité de bourgeons semblables à ceux qui naissent d'une plaie qui commence à s'incarner; au reste tout l'intervalle de l'artère compris entre l'endroit où le sac étoit adhérent à l'extrémité tronquée de l'artère étoit rempli de caillots lymphatiques & sanguins, sans ordre, ni figures régulières, ayant cependant quelques légères adhérences avec l'artère. Ici les choses ne sont pas telles que le sieur la Fosse les avoit annoncées; mais il y a tout lieu de croire, que les mouvemens que s'étoit donné le Cheval depuis l'amputation, avoient dérangé l'opération de la nature, dans la formation du caillot, & cette observation

doit être regardée comme une exception de celles dont nous allons rendre compte.

Il y avoit déjà huit jours que l'on avoit coupé la queue à la petite Jument, sans qu'il y eût d'hémorragies, lorsque nous lui fîmes couper la cuisse par le Sr la Fosse, dix pouces environ au dessus du jarret; le sang darda avec impétuosité de plusieurs artères, & pour voir si le bol d'Arménie n'arrêteroit pas aussi-bien le sang que l'avoit fait le Lycoperdon, on chargea un plumaceau de cette terre en poudre; après l'avoir appliqué sur le moignon, on l'y tint assujetti, par un bandage; deux heures & demie après quoi l'animal n'ayant pas remué, le sang couloit encore; on leva l'appareil, les artères dardèrent avec force, on appliqua sur le moignon de la Poudre de Lycoperdon, que l'on tint légèrement avec la main pendant six minutes; la main étant ôtée, l'artère crurale seule fit un jet à travers la couche de Poudre adhérente au moignon; mais ce jet étoit des deux tiers plus menu qu'il n'étoit avec l'application de la Poudre. Pendant six minutes qu'on le laissa durer, il ne grossit point; le Sr la Fosse appliqua sur l'endroit d'où partoît ce jet, une pincée de poudre que l'on tint avec le doigt pendant quatre minutes, & le

jet s'arrêta. A sa place on voyoit seulement d'une maniere très-distincte , une petite élévation, qui sortant & rentrant successivement, suivoit exactement les pulsations de l'artère. Ce spectacle ayant duré près d'un quart-d'heure sans que le sang dardât d'aucun endroit , on couvrit le moignon d'un plumaceau d'étoupes ; trois jours après nous observâmes à l'extrémité de l'artère , un caillot qui en bouchoit l'ouverture, & par-dessus le caillot une pellicule blanchâtre & transparente ; ce vaisseau ouvert suivant sa longueur nous fit voir le caillot dans son entier , il étoit formé en cone, dont la base regardoit l'extrémité tronquée de l'artère qu'elle bouchoit exactement, la pointe tournée du côté opposé, s'allongeoit en forme de filet flottant dans le tuyau artériel , la base débordoit d'une ligne ou environ l'extrémité tronquée de l'artère , elle étoit mouffe & arrondie en forme de mammelon , & couverte de bourgeons comme le petit sac dont il est parlé plus haut , la pointe avoit une superficie lisse , & une consistance à peu près égale à celle de la tunique interne de l'artère , la partie moyenne que l'on pourroit appeller le corps du caillot , étoit plus rouge que les extrémités, qui n'avoient qu'une teinture presqu'im-

perceptible , mais elle étoit ferme , & tenoit si fortement à l'artère que nous ne pûmes l'en détacher sans déchirement , & sans qu'il y restât une bonne partie de la substance , qui faisoit corps avec le vaisseau. Nous avons fait couper l'épaule à un autre Cheval , & tout s'est trouvé conforme à l'expérience précédente, à quelque circonstances près , mais qui paroissoit dépendre uniquement de ce que cet animal est mort vingt-six heures après l'amputation ; le caillot étoit plus rouge par ses extrémités, moins long , moins solide , & moins fortement adhérent à l'artère ; il est visible que pour égaler celui dont nous venons de parler , il ne lui manquoit que deux jours de plus.

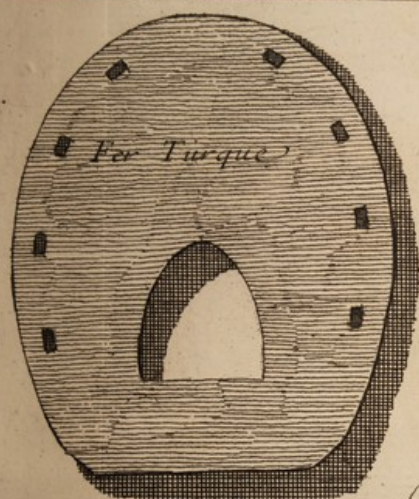
De ce qui vient d'être exposé , on peut conclure que le Sieur la Fosse n'a rien avancé que de vrai : nous conviendrons que l'usage du Lycoperdon pour arrêter le sang , n'étoit pas inconnu ; il est douteux que jusqu'ici l'on eût arrêté avec ce remède , dans l'espace de dix minutes, le sang que des artères considérables peuvent verser. L'exposition que donne l'Auteur sur la formation du caillot, est différente de celle qu'a donné M. Petit ; elle offre aux Physiciens l'occasion de faire sur ce point des découvertes utiles , ou tout au

moins fort curieuses. Signé BERNARD DE
JUSSIEU, & BOUVART.

*Je certifie le présent Extrait conforme à son
Original, & au jugement de l'Académie. A
Paris, ce 24. Décembre 1750. Signé GRAND-
JEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de
l'Académie Royale des Sciences.*



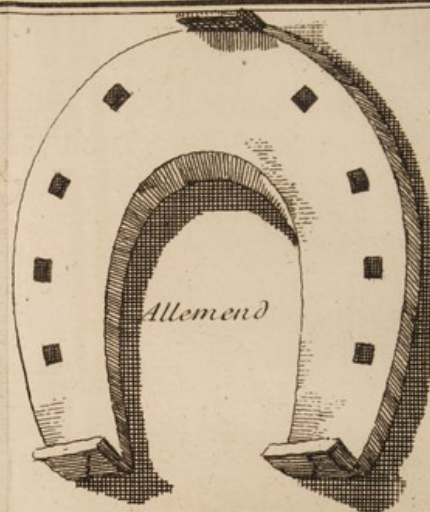
NOUVELLE



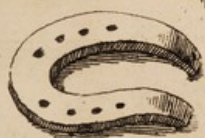
Fer Turque



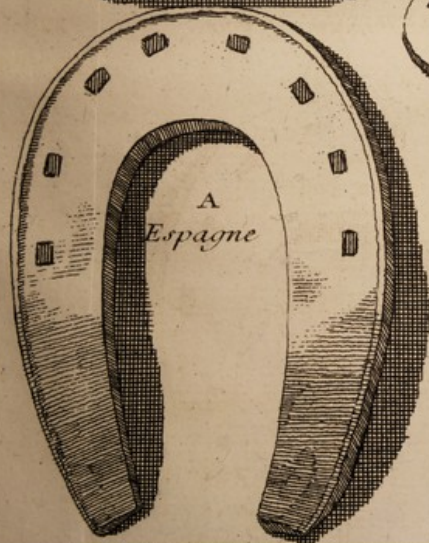
Anglois



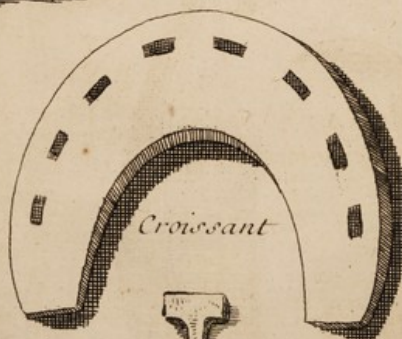
Allemand



A. Espagne de côté



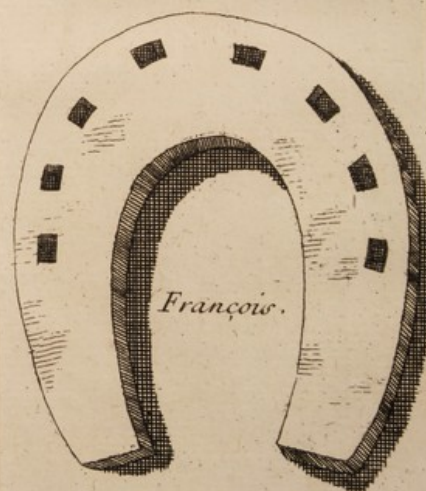
*A
Espagne*



Croissant



*Clou pour
le Fer*



François.

THE
 OF THE
 IN THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE

THE
 OF THE



NOUVELLE
 PRATIQUE
 DE FERRER LES CHEVAUX
 DE SELLE ET DE CARROSSE ,

*Afin de les rendre fermes en tout tems sur
 le pavé , quoiqu'il soit ce qu'on
 appelle vulgairement Plombé.*

CH A Q U E Pays , chaque pratique
 différente de ferrer les Chevaux ; com-
 me mon dessein n'est pas d'en examiner en
 détail le vice ou la perfection , je rapporte-
 rai brièvement ce qui se fait à ce sujet dans
 divers Pays , afin que le Lecteur puisse juger
 de combien la ferrure d'aujourd'hui s'appro-
 che ou s'éloigne de la bonne & saine pra-
 tique.

En Prusse on les ferre du devant, & point
 du derriere.

En Allemagne du devant & du derriere, & on cramponne communément chaque fer à trois crampons.

En France on ne les cramponne que du derriere.

En Angleterre on ne les cramponne ni du devant ni du derriere, & les fers sont minces, larges & forts d'éponge, pour empêcher que la fourchette ne porte à terre.

En Espagne, les éponges sont minces & rabbatues en partie sur les talons.

En Turquie, les talons & la sole sont couverts par une plaque qui leur sert de fer, dans laquelle on ménage une petite ouverture pour laisser passer une partie de la fourchette. Toutes ces sortes de fers sont représentés dans la quatrième Planche.

Quant à la maniere de parer le pied, elle differe seulement du plus au moins.

On remarquera au sujet des crampons que nos Anciens en mettoient aux pieds de devant: il n'y a pourtant point de Traité qui en parle; mais on voit attaché sur la porte de l'Eglise de Saint Severin nombre de fers à deux crampons, qui sont sûrement avant le dernier siècle. Il y en a qui ont été portés, & d'autres qui n'ont point servi; on sent bien que cette ferrure étoit celle d'usage en ce tems-là.

Depuis nombre d'années on a banni les crampons pour y substituer de fortes éponges ; mais les Maréchaux un peu habiles en ayant reconnu l'abus , les tiennent aujourd'hui égales aux fers.

Tout le monde a cru bien faire, & le croit encore. On ne changeroit pas sa méthode pour une autre. Les Etrangers , Amateurs de la Cavalerie , qui viennent ici , en font une preuve. Presque tous amènent à leur suite un Maréchal de leur pays , dans la persuasion où ils sont que leur pratique à cet égard est préférable à la nôtre ; mais nous leur rendons bien la mauvaise opinion qu'ils ont de nos Maréchaux , en usant de la même précaution quand nous voyageons chez eux.

Il ne faut pas croire que ce soit à la différence du terrain , comme je l'ai quelquefois ouï dire , qu'est due celle du ferrage , puisque nous voyons ici des Chevaux ferrés à l'Angloise , à l'Allemande , à l'Espagnole , &c. marcher sur notre terrain ni mieux ni plus mal que ceux qui le sont à la Francoise ; mais seulement que cette pratique n'est guère meilleure dans un Pays que dans un autre , & que par-tout elle est moins une affaire de raisonnement que de fantaisie & d'habitude.

L'usage de donner des fers aux Chevaux me paroît bon, utile & même nécessaire sur le pavé; mais c'est de leur forme & de la manière de les appliquer que dépend non-seulement la conservation du pied, mais encore la sûreté des jambes & l'agrément des mouvements.

En effet, nous nous trouvons plus agiles, plus adroits quand nous sommes chaussés à notre aise. Un fer large, long, épais, doit faire sur les Chevaux ce que les sabots font sur nous, c'est-à-dire, les rendre lourds, mal-adroits & chancelans.

Examinons le marcher, la structure extérieure & intérieure du pied d'un Cheval.

Celui qui tire appuie premièrement sur la pince, ensuite sur les deux murailles, en soulageant la pince, puis le talon s'abaisse & vient chercher l'éponge du fer, d'où il se relève promptement.

Le Cheval de selle, ou qui porte, pose plus légèrement la pince; c'est la seule différence: de façon que dans l'un ou l'autre cas le point d'appui ne se fixe ni sur le talon, ni sur la pince, mais entre les deux; ce qui est aisé à démontrer anatomiquement, figure première, Planche III.

L'os du canon 3. vient se reposer sur l'os du paturon 4. celui-ci sur l'os coronaire 5.

celui-ci 5. vient se reposer sur l'os du pied 6. & sur celui de la noix 3. figure 2.

Par cette disposition on doit remarquer deux choses essentielles qui éclairent sur les défauts de la pratique actuelle, & sur les moyens d'y remédier à l'avenir : l'une que l'effort de la pesanteur ne se fixe ni sur la pince, ni sur le talon, mais entre les deux ; l'autre que plus la sole sera éloignée de la terre, ou d'un point d'appui quelconque, plus la poussée de l'os coronaire sur l'os de la noix, fatiguera le nerf ou le tendon sur lequel il appuie, par l'extension outrée qu'il éprouvera à chaque pas que fera le Cheval*.

Il se trouve donc dans notre ferrure présente qu'un fer long n'est pas seulement une chose inutile, mais nuisible. Il sera premièrement moins solide ; en second lieu, les talons venant à s'abaisser sur l'éponge, plus le levier aura de longueur, plus il tirera sur les rivets des clous qui sont à la pince. On voit souvent des Chevaux à qui on fait porter de longs fers, se déferer en marchant sur un beau terrain.

Ils se déferrent encore dans les terres fortes & glaiseuses, parce que les fers s'y colent par leur longueur.

* Voyez les Planches anatomiques où est la structure du pied du Cheval.

Lorsque l'éponge se loge entre deux pavés, le Cheval se déferre.

La même chose lui arrive aussi très-souvent sous les portes cochères cimentées à barres de fer.

Un ancien Colonel de Cavalerie m'a dit, qu'il arrivoit très-fréquemment que les Chevaux se déferrassent en passant sur les ponts-levis des Villes de guerre, parce qu'ils sont revêtus de pareilles barres transversales. Il me paroît persuadé de l'utilité de la nouvelle ferrure que je propose.

Les Chevaux se déferrent aussi en mettant le pied de derriere sur le bout de l'éponge du fer de devant en trotant, quand ils ont le défaut que l'on appelle *forger*, & aussi en mettant un pied sur l'autre, étant en place, à cause de la longueur du fer.

Plus un fer sera long & couvrira la sole, plus il fera glisser l'animal & l'exposera aux chûtes, entorses & mémarchures, sur-tout s'il marche sur le pavé, parce que ce plan étant formé de parties rondes, & le fer ne présentant qu'une large surface dure & unie, il ne peut guère avoir d'appui que sur deux ou trois points.

Les Anglois qui pratiquent cette espèce de ferrure, ont attention de ne pas mener sans nécessité leurs Chevaux sur le pavé. La

longueur des fers cause encore à quelques Chevaux des accidens dont ils se ressentent souvent toute leur vie ; c'est à ceux qui ont l'habitude de ce qu'on appelle se coucher *en vache*. Dans cette posture les jambes de devant se trouvent pliées de façon que les éponges leur écorchent les coudes & y causent des espèces d'abcès.

On pense que les fortes éponges soulagent les talons foibles, en ce que le corps du fer même se plie pour aller chercher le talon : dans cette idée on relève l'éponge & on laisse un vuide entre elle & le talon.

Cependant tout le contraire arrive :

1°. C'est le sabot qui par sa flexibilité va trouver l'éponge du fer qui ne plie jamais.

2°. Plus l'éponge est épaisse, & plutôt le talon la rencontre.

3°. Le talon au lieu d'être foulagé se trouve comprimé, parce qu'il a toujours le même point d'appui.

Qu'on se souvienne de ce que j'ai dit plus haut au sujet de la sole de corne ; que c'étoit de la sole charnue qu'elle recevoit sa nourriture ; que son liant & son moëlleux venoient de son épaisseur, & qu'elle s'endurcissoit & se nourrissoit moins à proportion qu'on l'amincissoit. On voit même des

Chevaux boiter par l'habitude où l'on est de leur parer la sole.

L'air dans cet état d'amincissement la pénètre & la dessèche au point que si on n'a pas soin de l'humecter, quand l'animal est dans un lieu sec, elle se resserre & presse la sole charnue, de façon qu'elle fait boiter l'animal.

Mais poursuivons. Quel risque ne court pas un Cheval qu'on aura presque dessolé pour lui avoir trop paré le pied? S'il rencontre des chicots, des rais de bouteilles ou des clous, ils lui pénètrent facilement jusqu'à la sole charnue, l'estropient pour longtemps, & quelquefois pour toujours.

Qu'un Cheval vienne à se déferrer, comme cela arrive souvent, ayant le pied paré de nouveau, il ne fera pas cent pas sans être boiteux, parce que dans cet état la sole étant creusée, le Cheval ne porte que sur les murailles, qui n'ayant point de soutien de la sole de corne, s'usent & s'écrasent bien-tôt par le poids du corps de l'animal; & il s'estropiera d'autant plus vite qu'il rencontrera dans son chemin des matieres plus dures.

Il n'en est pas de même du Cheval à qui on aura laissé la sole dans toute sa force.

Le fer fauté, la sole & la fourchette por-

teront à terre , soulageront les murailles de la plus grande partie du poids du corps , & l'animal ainsi pied nud , poursuivra son chemin & arrivera sain & sauf.

Il est de fait que tous les Chevaux , excepté ceux qui ont les pieds combles , & à qui les fers sont nécessaires pour conserver la sole , pourroient à la rigueur se passer d'être ferrés ; & sans aller chercher cet exemple chez les Arabes , les Tartares , &c. on le trouve chez nous dans les Chevaux qui travaillent journellement aux Campagnes sans avoir besoin de fers : mais dès que nous mettons nos soins & notre adresse à leur creuser le pied , pour ainsi dire , jusqu'au vif , & à faire une belle fourchette , égale & symétrisée , enfin ce que nous appellons en France bien & proprement travaillé , les fers leur deviennent indispensablement nécessaires.

J'invite donc tous les Amateurs de la Cavalerie à garantir leurs Chevaux , autant qu'ils le pourront , de la perfection de cet ouvrage. On pourroit demander , que deviendra la sole de corne si on ne la pare jamais ? On craindra peut-être que par son accroissement le pied du Cheval ne devienne comble ; point du tout : car à mesure qu'elle pousse elle se dessèche , s'écaille & tombe en lamelles.

Les compressions si dangereuses qui causent l'inflammation, comme il est dit dans la Dissertation, ne seroient plus à craindre, si on laissoit la sole de corne dans son entier : par son liant, son épaisseur, sa flexibilité, sa contexture, & le lieu qu'elle occupe, elle semble être uniquement destinée par la nature à servir de coussinet à la sole charnue & au tendon qui viennent se reposer dessus, afin d'amortir le heurt d'un pavé, d'une pierre, ou d'un chicot, &c.

Il faut se convaincre encore d'un fait ; c'est qu'il est rare qu'un Cheval marche à son aise & ne se fatigue pas promptement, si la fourchette ne porte pas à terre. Comme elle est le seul point d'appui du tendon, si vous l'éloignez de la terre en la parant, il arrivera une extension outrée de la part du tendon, occasionnée par la poussée de l'os coronaire sur celui de la noix, (comme il est dit plus haut) qui se répétant à chaque pas que fait l'animal, le fatigue & y cause l'inflammation ; de-là naissent souvent les molettes, les engorgemens ou gonflemens de nerfs, &c. qui arrivent après des voyages de long cours ou des courses rapides. Ces accidens viennent moins de la longueur de la marche, comme on le croit ordinairement, que de la fausse pratique de parer la sole.

La ferrure ordinaire est sujette à un autre inconvénient dans les routes ; le sable & le gravier viennent se mastiquer entre la sole & le fer, d'autres entre le talon & l'éponge : alors ces ordures n'en pouvant plus sortir s'y incrustent, causent des compressions, des inflammations & du pus qui gâte le cartilage, & y forme enfin des javars encornés dans le dernier cas ; & dans le premier, des blêmes, des foulures & des compressions de sole.

Ces derniers accidens sont encore souvent l'effet des pierres qui se prennent au dedans du fer entre les éponges. Quoiqu'on ne soit pas long-tems à s'en appercevoir, parce que le cheval devient boiteux en un instant, on court le risque en voulant tirer la pierre, ou d'estropier l'animal ou de le déferer.

Qu'on se mette bien dans la tête que plus on parera le pied d'un Cheval, plus on l'exposera aux accidens : c'est le priver en premier lieu d'une défense que la nature lui a donnée contre les matieres dures & pointues qu'il court risque de rencontrer, & en second lieu de l'avantage le plus important & pour le Cheval & pour le Cavalier ; c'est qu'en ne lui parant point la sole, & ne lui donnant de fer que ce qu'il en a besoin pour conserver

la corne, il ne sera plus sujet à glisser ni sur le mauvais pavé d'Hyver, ni sur celui d'Été, appelé vulgairement *plombé*, ainsi qu'il va être démontré.

1°. Le faisant marcher sur la fourchette & en partie sur le talon, celle là se trouvant rapée par le frottement qu'elle éprouve sur la terre & sur le pavé, s'imprime par le poids du corps dans les petites cavités & infertif-fes qu'elle y rencontre.

2°. Par sa flexibilité elle en prend pour ainsi dire l'empreinte & le contour; de sorte que le pied portant en bien plus de parties, qui se soulageant mutuellement en multipliant le point d'appui, donnent à l'animal plus d'adhérence au plan sur lequel il marche. On peut même avancer qu'il acquiert une espèce de sentiment à cette partie par sa correspondance à la sole charnue, & de celle-ci au nerf, que je ne comparerai point à celui que nous éprouvons quand nous marchons pieds nuds; mais ce sentiment lui suffit pour l'avertir à propos du contrepoids qu'il doit donner à son corps, afin de le tenir en équilibre pour le préserver des chûtes, entorses & mémarchures.

Le but du ferrage n'a pû être envisagé par celui qui le premier l'a mis en usage, que comme un préservatif & une défense, tant

pour la muraille que pour la sole : or il n'a pû y mettre la condition de parer ni l'une ni l'autre, je ne dis pas à notre excès, mais en aucune façon, puisque ç'eût été agir contre son principe, & détruire son ouvrage.

Cette précaution n'a pû être recommandée que dans le cas où la corne seroit raboteuse, & que le fer ne porteroit pas par-tout également, ce qui lui ôteroit de sa solidité : dans ce cas c'est raison, mais autrement ç'eût été contradiction & absurdité.

J'ai souvent parlé à ces Amateurs de Cavalerie qui ont un soin particulier de faire parer le pied de leurs Chevaux ; aucun d'eux n'a pû m'en démontrer ni la nécessité ni la propriété. Enfin convaincus par mes raisons, je n'en ai point tiré d'autres d'eux, sinon que c'étoit un usage établi par-tout, & qu'il falloit convenir que cela étoit infiniment plus propre.

Je ne dirai plus qu'un mot sur cette pernicieuse méthode, c'est que la plupart des Maréchaux, dans la vûe de mieux parer, poussent le bouter jusqu'au sang, & pour arrêter l'hémorragie ils y mettent le feu.

Cette opération finie, le Cheval revient boiteux à l'écurie ; le Maître en demande la raison, mais inutilement, parce que le Maréchal & le Palefrenier sont aussi ignorans,

ou plutôt aussi discrets l'un que l'autre sur cet article.

Je mets en fait que si un Cheval se déferroit dix fois dans une journée, dix fois on pareroit le pied, tant cette habitude est invétérée, & paroît nécessaire à la plupart des Maréchaux.

Je ne parle point contre les habiles Maréchaux; je les considère & leur rend justice, & je n'accuse que la seule ignorance d'avoir fait d'une pratique simple, facile & utile dans son principe, un travail pernicieux dans son usage, & purement d'adresse & de propreté dans son exécution.

Par toutes les raisons ci-dessus, notre ferrure actuelle & la manière de l'appliquer, bien loin d'être utile aux Chevaux, leur nuit, les fatigue, les rend chancelans, mal-adroits, les expose aux entorses, mémarchures, clous de rues, compressions de sole, blêmes, javars encornés, molettes, engorgemens & gonflemens du tendon; mais par une nouvelle ferrure qui les rendra plus allans & plus agréables dans leurs mouvemens, nous les éloignerons encore de la foule des accidens que nous venons d'exposer. C'est de sa simplicité & de la facilité de son exécution qu'elle tire tous ses avantages.

Je m'étonne qu'on ne s'en soit pas avisé

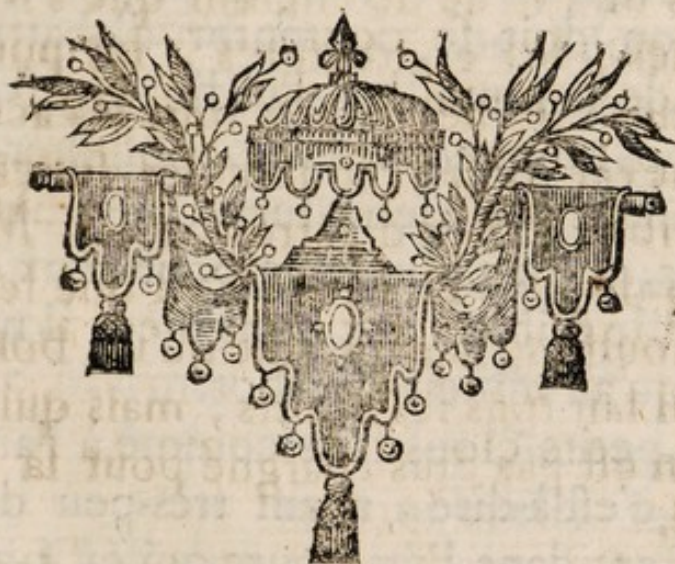
plutôt, & j'ai encore de la peine à me persuader que j'en sois l'Inventeur. Je croirois bien plus volontiers qu'elle n'est que la copie de celle qui a été pratiquée par le premier Artiste, qui a imaginé de donner des fers aux Chevaux. Si mes soupçons sont justes, l'oubli qui en a été fait ne prouve rien contre sa perfection, parce que le bon comme le mauvais n'ont pas plus de droit l'un que l'autre de fixer notre inconstance. On se lasse de tout, & celui-ci pour l'emporter sur celui-là, a imaginé des fers de différentes formes, longueurs & épaisseurs, auxquels il n'a pas manqué d'attribuer diverses propriétés. La multitude plus crédule qu'instruite s'est laissée persuader ; de-là les fers longs, épais, ceux à crampons, puis les fortes éponges, ensuite les minces. Il y a apparence que si les pauvres animaux pour qui on travailloit avoient pû dire leurs avis, rien de tout cela n'auroit lieu ; ils s'en seroient tenus à leur ancienne ferrure, qui n'ayant été imaginée que pour leur conserver la muraille, n'avoit certainement aucun des inconvénients de celle d'aujourd'hui.

Pour en voir un exemple frappant, il ne s'agit que de jeter les yeux sur un Cheval de trait, lorsqu'il tire une voiture chargée, dans le tems que le pavé est plombé ; que

l'on s'arrête un moment pour voir les peines & les tourmens que souffre l'animal, ses pieds n'ayant pas de prise, c'est en vain qu'il tente de pincer le pavé; chaque pas n'est qu'une glissade, pour laquelle il reçoit souvent plus d'un coup de fouet qu'il n'a pas mérité; les reins, la poitrine, les épaules, les jambes, tout souffre, tout est à la torture; joignez à cela la crainte perpétuelle d'être fouetté à chaque faux pas qu'il fait sur un pavé où il est impossible de tirer. Le Cheval souffre plus en pareilles circonstances dans une lieue de chemin que s'il faisoit dix lieues; les courbatures, les poumons enflammés, les fièvres, & tous les accidens d'un Cheval forcé, en sont les suites, que l'on attribue à bien d'autres causes. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les Rosses ne souffrent jamais tant qu'un bon Cheval, qui fait tous ses efforts, mais qui pourtant n'en est pas plus épargné pour sa bonne volonté.

Je ne dois pas omettre qu'une des principales raisons, qui m'ont déterminé à chercher les moyens de réformer l'ancienne ferrure, c'est la difficulté qu'ont les Chevaux, à se soutenir sur le pavé de Paris dans les tems de sécheresse. Autant la propreté si merveilleusement entretenue dans les rues
de

de cette Capitale, est avantageuse aux Citoyens, autant elle est préjudiciable aux Chevaux. Plus le pavé est balayé, plus il se plombe aisément, & plus ces animaux courent de dangers. Mais tout devant sans contredit céder à la commodité des hommes, il faut que les Arts s'y accommodent : c'est ce qui m'a fait imaginer le nouveau moyen que je vais proposer.





M A N I E R E

D E F E R R E R.

IL ne faut jamais parer la sole ni la fourchette pour les raisons qui viennent d'être dites ; on doit se contenter d'abattre seulement de la muraille à l'ordinaire, si l'on la juge trop longue, ensuite appliquer un fer en croissant ou demi-lune *, amincir les éponges, un peu plus long pour ceux qui ont la muraille foible ; aux bons pieds il n'en faut que jusqu'au milieu du sabot.

Huit petits clous faits comme à l'ancienne mode, c'est-à-dire, ayant très-peu de tête, s'incruster dans l'étampure qui est faite comme la tête en longueur. On voit le dessein du clou & du fer dans la planche quatrième.

Voilà tout le mystère : j'avoue que cela ne paroît pas être de goût ; que c'est même un reproche assez général que me font ceux qui

‡ Voyez les Planches de la ferrure,

l'emploient pour la première fois ; mais la plupart de ceux qui ont essayé cette ferrure la continuent , tant ils la trouvent avantageuse.

Au reste , si le Lecteur ne trouve pas mes raisons suffisantes pour le convaincre de l'imperfection de la ferrure ordinaire & de l'avantage de la nouvelle , je le renvoie à l'expérience , en l'assurant qu'il se trompe fort , s'il prend tout ce que je viens de dire pour un simple projet dont le seul mérite seroit d'avoir été formé d'après une théorie raisonnée : je lui certifie que mes idées ont plus de solidité , & qu'en ventant ma nouvelle ferrure , je ne rapporte qu'un fait mis en exécution depuis long-tems , & confirmé par la pratique.

M. le Marquis de L. O. *** Colonel de Cavalerie , & Amateur des Chevaux , à qui je parlai de cette façon nouvelle de ferrer , au mois d'Octobre 1753. connoissant la structure du pied d'un Cheval , me dit qu'il la croyoit utile & bonne , & qu'il vouloit qu'on la pratiquât pour ses Chevaux ; de fait il l'a mise en usage sur le pavé plombé comme sur la glace , & quoique les chemins aient été presque impraticables cette année 1754. ses Chevaux n'ont pas bronché : il m'a recommandé de continuer cette même ferrure.

Il y a nombre de maisons dans Paris où je l'ai mise en usage. Le premier essai en a été fait sur un Cheval à moi , qui traîne ma voiture encore aujourd'hui. Il avoit le défaut de faire des glissades affreuses, quoiqu'il fût ferré à crampons des quatre pieds. Dès que je l'eus ferré à ma nouvelle façon, il est devenu aussi ferme que s'il eût marché sur la terre : j'ai même éprouvé dans les dernières gelées de l'Hyver passé, que le même Cheval avec la même ferrure, & seulement deux clous à glace à la pince, marchoit ferme & très-sûrement sur la glace.

1°. J'ai déjà dit ci-devant que toutes sortes de ferrures des Chevaux alloient bien sur toutes sortes de terrains ; il est bon d'en dire encore un mot.

La ferrure Allemande a pour façon deux & trois crampons par chaque fer, & n'est bonne que sur la glace seulement : par-tout ailleurs elle est nuisible aux jambes, qui se trouvent montées comme sur des échasses.

2°. La ferrure d'Espagne gêne les talons par la longueur du fer qu'ils y mettent, & dont ils rabattent les éponges sur les deux quartiers du talon joignant la couronne, tellement que le pied se trouve gêné & pressé à ne pouvoir s'écarter ; ce qui fait que presque tous les Chevaux d'Espagne sont en-castellés.

3°. Les Anglois ont pour façon de ferret leurs Chevaux, de tenir les éponges larges & hautes pour garantir la fourchette; par-là ils leur ôtent la liberté de marcher facilement sur le pavé, parce que le fer ne porte point à plomb, & fait l'effet d'un pivot sur le milieu des éponges & de la voute.

4°. Les Chevaux des Turcs ont aussi de la peine à se tenir sur le pavé, parce que le fer leur couvre tout le pied.

5°. La ferrure Françoisise a le défaut que j'ai ci-devant dit, qui est de faire les fers trop longs, de parer les pieds & de mettre un crampon aux pieds de derriere qui les fait porter de côté à faux: il vaudroit mieux qu'il y eût deux crampons à chaque fer; mais la crainte que le Cheval ne s'estropie fait qu'on n'en met qu'un. Je conviens que les crampons sont utiles, sur tout aux descentes, aux reculemens; mais ce crampon au bout de quelques jours de marche est usé, il glisse sur le pavé, & ne peut faire effet que quand il est neuf, encore ne faut-il pas que le pavé soit usé, attendu qu'il forme une rondeur dans son milieu, le fait glisser d'un pavé à un autre, ne trouvant point de prise entre les deux.

Il est donc essentiel de réformer ce crampon, & de ferrer le Cheval de façon que la

fourchette pose à terre pour le retenir tout court & avec plus de sûreté qu'avec des crampons ; la fourchette servira aux Chevaux pour marcher sur le pavé plombé , comme le feutre sert aux hommes pour marcher sur la glace.

Il faut convenir que la ferrure Françoisise , pour les pieds plats , est la meilleure & la plus solide de toutes.

Quant à ceux qui ont des bleimes & semes en dedans , faux quartier ou quartier foible , on doit les ferrer en demi lunette , c'est-à-dire l'éponge de dehors plus longue , & celle de dedans très-courte , afin que le poids ne porte point sur la partie affectée ou douloureuse : il y a plusieurs expédiens qui produisent le même effet. On peut encore en imaginer d'autres , c'est l'affaire de l'Artiste ; mais jusqu'à présent je ne connois rien de mieux , de plus prompt & de plus sûr que la demi-lunette.

Je souhaite pour le bien de la Société que mon attestation & mon expérience lui soit une conviction suffisante pour la porter à réformer une pratique abusive , & sujette à de si grands inconvéniens. C'est la récompense qui peut m'être la plus agréable.

Voilà ce que j'avois à dire sur cette nouvelle méthode de ferrer. Il y a déjà de mes

Confreres qui la pratiquent ; beaucoup de Connoisseurs l'approuvent : tout ce que j'ai fait depuis six mois me confirme de plus en plus qu'elle est bonne ; cependant j'essuie tous les jours bien des contradictions de la part de gens de tout ordre ; les uns la condamnent par prévention, les autres par ignorance, & d'autres par malice : quelques Maréchaux & une partie des Cochers & Palefreniers sont contre la nouvelle ferrure. Je pense donc qu'il est de mon devoir de répondre en deux mots à toutes les objections qui sont venues à ma connoissance.

PREMIERE OBJECTION.

On dit que cette ferrure foulera le talon ; & causera des blêmes.

RE'PONSE. J'ai déjà démontré que les éponges ne plient jamais, comme on le pense, que le poids du Cheval force le sabot qui est flexible à gagner l'éponge ; le talon par-là se trouve comprimé comme dans une presse, par conséquent ayant l'éponge courte, il fera moins sujet à des blêmes & foulures par la ferrure courte, parce que le talon n'appuiera que légèrement contre le pavé, portant le poids du corps entierement sur le milieu du pied & sur la fourchette.

SECONDE OBJECTION.

Il y en a qui prétendent que les talons s'usent.

RE'PONSE. Pour prouver sans réplique que cela est faux, que le talon ne pourroit jamais s'user jusqu'au vif, & que sa substance est de nature à croître plus qu'elle ne s'use, c'est que l'on est obligé d'en abattre chaque fois que l'on ferre; ce n'est qu'aux Chevaux qui ont le talon fort.

TROISIEME OBJECTION.

On dit que je n'ouvre pas le talon, & que cela peut causer des blêmes.

RE'PONSE. Il y a trois sortes de blêmes; les unes viennent de la foulure, à quoi j'ai répondu; les autres, faute de ne pas bien ouvrir le talon; mais lorsque je les vois ainsi disposés, je les pare en laissant la fourchette dans sa force; les troisièmes viennent de la construction naturelle du pied, & en ce cas qu'on pare le pied ou qu'on ne le pare pas, elles viendroient également.



QUATRIEME OBJECTION.

On dit que la fourchette doit être fatiguée parce que le Cheval marche dessus.

RE'PONSE. Je pourrois à la rigueur en appeller à l'expérience : jamais Cheval ferré à la nouvelle méthode n'a jusqu'aujourd'hui donné la moindre marque de fourchette fatiguée ni de sensibilité, & même je ne crois pas que personne puisse dire avoir vu boiter des Chevaux étant vieux ferrés pour avoir marché sur la fourchette ; & on verra que cela n'est guère possible, lorsque l'on réfléchira sur la structure toute particuliere de cette partie, comme je l'ai donnée dans ce Traité : c'est une substance matelassée, spongieuse, flexible, qui par son ressort naturel cède au poids du corps dans l'instant que le Cheval appuie le pied contre le pavé, & se remet promptement.

Il y a pourtant un cas où un Cheval peut devenir boiteux en marchant sur la fourchette, mais que l'on ne m'a jamais objecté : c'est quand elle est dure & sèche. L'observation & l'anatomie du pied m'ont fait voir qu'il pourroit boiter, parce que le Cheval en s'appuyant à terre force cette partie dure contre l'expansion du tendon qui s'attache à

l'os du pied, & le Cheval pourroit boiter par la grande sensibilité de cette partie ; mais si j'emporte le petit bout de la fourchette avec le boutoir, il ne doit pas boiter.

CINQUIEME OBJECTION.

On dit que la fourchette sera plus sujette à avoir des fils ou des crapeaux.

RE'PONSE. Cela ne vient qu'à ceux qui ont des humeurs : si l'on y remarque de la disposition, on pourra parer la fourchette, & le Cheval marchera sur les talons, s'ils sont forts, avec la même sûreté sur le pavé plombé.

SIXIEME OBJECTION.

On dit que le nerf se fatigue, c'est-à-dire que le tendon d'Achille se trouve tirailé, & souffre par la courte ferrure, parce que la fourchette porte sur le pavé.

RE'PONSE. C'est précisément tout le contraire.

Voyons les effets du poids du corps sur le tendon d'Achille, dans les circonstances suivantes.

Si l'on ferre le Cheval à crampons, en ce cas il se trouve une grande distance entre la fourchette & le pavé ; le poids du corps

porte sur les crampons, la fourchette qui est en l'air cède, le tendon s'allonge, & si le Cheval fait un mouvement violent & subit, la rupture de ce tendon est presque inévitable, parce que la fourchette ne peut pas gagner le pavé pour soulager le tendon à qui elle doit servir de point d'appui; si le tendon ne casse pas, le Cheval boitera long-tems par la grande extension des fibres qui étoient prêts à se rompre.

Si l'on ferre à éponges fortes, la fourchette est beaucoup moins en l'air; le poids du corps peut à la vérité forcer la fourchette à gagner le milieu d'un pavé, & par-là sauver l'extension violente du tendon; mais comme l'épaisseur des éponges empêche la substance de la fourchette de porter à terre, de céder & de rentrer en elle-même autant qu'elle en est capable par sa nature, il faut que le tendon se casse par un pas de surprise violent & subit, toute autre circonstance égale.

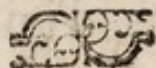
Si l'on ferre sans éponges, la fourchette qui porte tout le poids du corps du Cheval cède à chaque pas, & rentre par son ressort dans sa propre substance: le tendon n'est jamais dans un état de distraction; ses fibres ne seront pas susceptibles d'une extension violente, dans le cas d'un mouvement de surprise & subit.

J'ose dire d'avance que jamais il n'arrivera rupture du tendon sur le milieu d'un pavé, & si cela arrivoit, ce ne feroit que dans le vuide de deux pavés. Deux choses s'ensuivent clairement de ce que je viens de dire; qu'il peut arriver au tendon d'Achille tous les différens degrés de violences que l'on puisse imaginer depuis sa rupture totale jusqu'à la plus petite distraction de ses fibres qui le font boiter, & que c'est de la fourchette seule que dépendent tous ces différens degrés, comme il est démontré plus particulièrement dans l'histoire de la fracture de l'os coronaire & l'anatomie du pied du Cheval.

SEPTIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval sera plus sujet à prendre des clous de rue, & aux autres accidens qui viennent de la piquure de la sole charnue.

RE'PONSE. Comme on ne pare pas le pied, la sole de corne sera toujours dans toute sa force, par conséquent moins susceptible à être percée, que lorsqu'elle est extrêmement mince.



HUITIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval n'est pas chauffé à son aise, qu'il a de la peine à marcher, & qu'il doit boiter.

RE'PONSE. Si le Cheval marche avec peine, ou s'il boite, ce ne peut pas être de la ferrure, si courte qu'elle soit mise, si ce n'est par les différens accidens qui arrivent souvent à la ferrure ordinaire, & qui peuvent arriver à la nouvelle, qui sont 1°. le pied trop refermé; 2°. la piquure; 3°. les clous qui serrent la chair canelée; 4°. le fer qui porte sur la sole; 5°. quand les éponges pressent sur des talons foibles; 6°. quand la sole est brûlée; 7°. les coups de boutoir qui auront blessé la sole charnue.

Par ma ferrure j'évite quatre de ces accidens; 1°. que le talon ne soit foulé, parce que je n'y mets point de fer: 2°. je conserve la sole à laquelle je ne donne aucun coup de boutoir: 3°. la sole charnue n'est jamais brûlée ni blessée par le boutoir, puisqu'on n'y touche point. Que l'on évite les trois autres accidens ci-dessus, & je désie que l'on puisse faire boiter un Cheval qui a bon pied, si court que le fer puisse être.

NEUVIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval est sujet à se défer-
rer, parce que le fer n'est attaché qu'avec de
petits clous.

RE'PONSE. Il est certain qu'un fer court à
petits clous tiendra mieux qu'un fer long à
gros clous; qu'il a moins de portée; que le
levier est plus court, qu'il a encore moins
de poids de fer, par conséquent il fatiguera
moins les rivets, & n'écartera point la corne
comme un gros clou. De plus j'en appelle à
l'expérience. Au reste, ceux qui sont enne-
mis de la nouvelle ferrure, n'ont qu'à mal ri-
ver les clous, & le Cheval se déferrera à
leur volonté.

DIXIEME OBJECTION.

On dit que les Chevaux n'ayant point de
crampons, seront plus sujets à glisser.

RE'PONSE. J'assûre que plus le pavé se-
ra sec & plombé, & plus la fourchette ou le
talon posera à terre, plus le Cheval aura de
fermeté, & il glissera beaucoup moins que
s'il avoit des crampons, quoiqu'à de fortes
descentes ou à de forts reculemens. Ce qu'il
y a de sûr, c'est que moins il y aura de fer,

moins il glissera , parce que s'il étoit possible qu'il pût s'en passer , il ne seroit point sujet aux glissades.

Je ne réponds cependant pas que la ferrure que je propose fasse le même effet sur le pavé humide , que l'on appelle gras ; que les Chevaux s'y tiendront aussi fermes , sur-tout des pieds de derriere : je pense que des gros clous leur feroient utiles , comme il peut arriver sur des terres grasses.

J'ai observé que la ferrure actuelle s'usoit près de la moitié plus que celle que je propose. Par exemple , si je mets un fer de deux livres à un Cheval , il diminuera de la moitié par le service sur le pavé , & le même Cheval faisant le même chemin & dans le même espace de tems , s'il est ferré en croissant , sa ferrure ne diminuera que d'un tiers ; on n'a qu'à peser les deux fers avant que de les appliquer & les peser ensuite , on jugera de la vérité de ce que j'avance , & l'on sera convaincu par-là que le Cheval ferré à ma façon marche plus légèrement.

Ma nouvelle ferrure , je le repete , n'a contre elle que le préjugé ; l'anatomie qui m'a fait connoître la structure du pied m'en a montré tous les avantages , & l'expérience me les a confirmés.

J'espère que par la suite elle sera encore plus goûtée, & que l'on reviendra d'un préjugé qui n'a d'autres fondemens qu'une longue habitude, comme d'une infinité de mauvaises pratiques anciennes, qui sont souvent dangereuses ou inutiles, dont je crois devoir donner un léger détail pour le bien de la société, en attendant qu'un ouvrage que je médite, les mette dans un plus grand jour. *Renvoi à la page 125.*

PREMIER ABUS.

J'ai vu un Cheval à qui on avoit coupé la veine jugulaire, périr par la faute de l'Opérateur, qui ne connoissant pas assez la véritable circulation du sang, fit une ligature à la partie inférieure au lieu de la faire à la partie supérieure, d'où venoit le sang. Pendant le tems qu'il mit à essayer de l'arrêter dans l'endroit d'où il ne venoit pas, le Cheval périt.

J'ai vu faire la même faute sur des Chevaux à qui on avoit coupé la veine saphenne ou du plat de la cuisse; entre autres sur un qui périt en lui barrant la veine, parce qu'on fit la ligature au-dessus, au lieu de la faire au-dessous. Ceux qui sont plus craintifs ont l'habitude de mettre deux ligatures & de les couper au milieu; mais à quelque

que veine que ce soit, il n'en faut jamais qu'une.

SECON D A B U S.

On barre les veines pour différentes causes dans l'idée qu'elles portent des humeurs. J'ai vû barrer les jugulaires à des Chevaux qui sont devenus aveugles, & cela ne peut être que très-préjudiciable à toute autre partie, parce que l'on arrête le courant des liqueurs. Il y a quelque chose de plus, c'est que je suis absolument persuadé que cette opération indépendamment des accidens qui en surviennent est toujours inutile; car il est faux que ces veines portent la nourriture, comme les ignorans le prétendent, puisque l'on doit sçavoir que ce sont les artères.

TROISIEME A B U S.

Lorsque les Chevaux sont fourbus, on arrête la circulation du sang, sans le sçavoir, par les ligatures qu'on leur met aux quatre jambes avec des liens de paille, ou du ruban, qu'on serre fortement, dans la crainte que la fourbure ne descende dans le sabot. J'ai vû des Chevaux à qui la gangrene causée par la compression est venue à cette partie.

H

QUATRIEME ABUS.

C'est une très-mauvaise méthode de suspendre les Chevaux qui ne peuvent se soutenir sur leurs jambes, attendu qu'ils s'abandonnent sur les supentes, & la gangrene se met où elles portent. La raison en est bien sensible, c'est qu'elles arrêtent le cours des liqueurs.

CINQUIEME ABUS.

Il y en a qui prétendent que les tranchées d'un Cheval sont occasionées par des avives, & pour y remédier, on ouvre les glandes maxillaires qu'on nomme vulgairement avives, & souvent par cette ouverture on détruit les canaux maxillaires qui portent la salive à la bouche, & quelquefois il arrive que la plaie devient fistuleuse & que cette liqueur se perd par cette ouverture au-lieu d'aller dans la bouche, & fait dépérir le Cheval.

SIXIEME ABUS.

Il y en a qui ôtent le lampa ou la fève. J'ai vu un Cheval à qui on n'a pas pû arrêter le sang, & qui en est mort.

On fait cette opération dans l'idée que cette croissance de palais est contre la nature, on lui ôte un ou deux sillons de ce palais qu'on dit être la fève ou le lampa avec un fer rouge, & l'on fait par conséquent une plaie à cette partie. Il faut remarquer que pour ce qui est de la fève ou lampa, tous les jeunes Chevaux, règle générale, doivent avoir le palais plein, du plus ou du moins, & quelquefois même le palais est plus saillant que les dents incisives, & à mesure que les Chevaux vieillissent le palais s'applanit & les dents faillissent.

SEPTIEME ABUS.

Il y a des Chevaux qui se trouvent dégoûtés; on prétend que ces dégoûts viennent des surdents, c'est une pure imagination; car j'en ai vû plusieurs qui avoient les dents considérablement plus élevées les unes que les autres, & qui cependant broyoient au mieux les alimens. J'ai éprouvé qu'en voulant limer ces prétendues surdents, on ébranloit toute la machoire supérieure & inférieure, & que même on y causoit assez souvent une inflammation par les secousses violentes du fer dont on se sert pour abbatre ces éminences; & cette Opération loin de

leur donner de la facilité à manger, les en empêche. J'ai vû même quelquefois des dents qui avoient été cassées net.

HUITIEME ABUS.

On dénerfe au bout du nez pour différentes raisons qui ne tendent à rien & sont plus nuisibles qu'utiles. J'ai vû des Chevaux en devenir aveugles, d'autres en contracter la gangrene, & cela par la grande inflammation qui survient dans cette partie. Nos anciens prétendent que c'est un nerf qui prend son origine au bout du nez & s'étend jusqu'à la dernière vertebre du dos (erreur); car ce sont deux muscles releveurs de la lèvre supérieure, qui prennent leur origine ^{ou} ~~& de~~ leur attache ^{au dessous des yeux} ~~à la partie inférieure~~ ^{ont} l'os frontal, & vont se terminer au bout du nez, d'où il ne résulte qu'un tendon. L'opération consiste à faire une ouverture au bout du nez; à lever ce tendon avec la corne de chamois, & à couper ces deux muscles près de leur attache, en les tirant avec force au dehors: l'on fait cette opération pour différentes maladies.



NEUVIEME ABUS.

Il y a , dit-on , des Chevaux qui ont le vertigot , à qui on perce le toupet & aussi la criniere près de l'occipital avec un fer rouge , ce qui attaque quelquefois le ligament cervical qui a son attache fixe à la crete postérieure de l'occipital. Cette opération se fait pour y détruire un ver vivant qui est sans contredit une vraie chimere ; car j'ai fait l'ouverture de plusieurs de ces Chevaux attaqués (soi disant) de cette maladie ; je n'ai jamais vû de ver , ni n'ai vû personne qui m'ait dit en avoir trouvé ; je pense que ce mal n'est autre chose qu'une inflammation au cerveau. J'ai vu un Cheval qui a guéri de cette inflammation , mais il fut incommodé pendant quatre mois du feu qu'on lui avoit mis , & ne pouvant plus porter sa tête on l'abandonna. Je trouvai que le feu avoit détruit le ligament cervical , ce qui confirme ce que j'ai dit plus haut.

DIXIEME ABUS.

J'ai vû un Cheval à qui on avoit fourré un poireau dans la gorge , parce que l'on s'imaginoit qu'il avoit avalé une plume

qui le faisoit touffer; on l'enfonça jusques dans la trachée artère, il y resta quelques petites parcelles du poireau qui le fit touffer encore davantage; on reprit un nerf de bœuf qu'on lui enfonça plus avant, & le Cheval étouffa: j'en fis l'ouverture, & je trouvai en effet des parcelles du poireau jusques dans les bronches du poulmon.

Quant à l'idée que l'on a que la toux des Chevaux vient souvent d'une plume qu'ils ont avalée, elle est fausse, attendu qu'avant de parvenir dans l'Esophage, elle est humectée par la salive qui est toujours très-abondante dans les Chevaux; j'en ai fait plus d'une fois l'expérience. J'ai donné à des Chevaux gourmands des plumes de différentes grosseurs à manger dans du foin, qui ne leur ont fait aucun mal; souvent ils en mangent dans des fermes où il y a des poules, & il ne leur en arrive rien.

ONZIEME ABUS.

J'ai vu un Cheval que l'on croyoit boiteux de l'épaule, & que l'on faisoit marcher de force sur la partie affligée en lui levant l'autre pied avec une corde & en lui attachant la jambe, ce qu'on appelle nager à sec. Il parut quelque tems après une grosseur

à la couronne qui fit voir que c'étoit au pied que résidoit sa maladie, & que c'étoit mal à propos qu'on l'avoit forcé de marcher sur la partie affligée. Ce cheval au lieu d'avoir été soulagé resta estropié.

DOUZIEME ABUS.

On fait tirer l'épine à des Chevaux boiteux dans la persuasion où l'on est que la tête de l'os fémur est sortie de sa cavité, & à dessein par conséquent de la leur remettre.

Supposons qu'elle en soit sortie (ce que je n'ai pas encore vu) j'ai bien vu le fémur & sa tête cassée dans la cavité cotiloïde, & même les os défilés; mais je n'ai jamais remarqué qu'il fût dérangé, & jamais personne ne m'a dit l'avoir vu; dans cette supposition je ne crois pas qu'il soit possible de le remettre.

Tirer l'épine, c'est attacher une corde d'un bout au paturon de la jambe malade, & de l'autre à un arbre flexible, duquel on fait tirer le Cheval à coup de fouet. J'en ai vu qui boitoient peu, & qui après ce tourment sont devenus plus boiteux & pour toute leur vie.



TREIZIEME ABUS.

Pour les écarts & les efforts on attaque la peau, comme si elle étoit le siège du mal ; jamais on n'a vu boiter des Chevaux par des maladies de tégument, si ce n'est quelquefois par une corde de farcin, qui comprime le mouvement des muscles, ou par quelques abcès qui peuvent s'y former.

Le remède à ces écarts & ces efforts, est de passer des fétons entre la peau & les muscles cutannées, soit de cordes simples ou mêlées de crin, ou de rubans, ou de cuir ; on met aussi de la paille, des baguettes de bouleau, ou d'autre bois ; il y a un nombre infini d'autres remèdes, mais qu'il seroit trop long de rapporter, qui tendent tous à exciter la suppuration en quelque partie, & ne produisent d'autres effets que de faire souffrir le Cheval inutilement. Ces opérations doivent être regardées comme des espèces de cautere qui ne peuvent servir qu'à évacuer des humeurs.

Il m'est arrivé qu'un propriétaire me fit mettre le feu à son Cheval boiteux (comme cela se pratique encore) qu'il disoit avoir fait un effort ; il me fit mettre une grande quantité de pointes de feu qui perçoient jusques

dans les muscles, il se forma une grande inflammation & l'animal devint plus boiteux qu'il n'avoit jamais été; toute la cuisse devint aride, & en fut estropiée pour toujours. J'avois fait cette opération à regret; mais il falloit contenter le propriétaire aux ordres de qui j'étois pour le moment.

QUATORZIEME ABUS.

Il y a encore une méthode, qui est, selon moi, un autre abus, c'est de saigner au mois de Mai les Chevaux jouissans d'une parfaite santé. Je ne vois pas sur quoi peut être fondée cette habitude, sur-tout lorsqu'ils se portent bien, j'en ai vû plusieurs en devenir malades.

J'ajouterais une courte & dernière réflexion sur les Chevaux qu'on dit être froids dans les épaules ou pris des épaules.

Je pense que c'est dans les articulations du pied, & non dans les épaules qu'il faut chercher les causes qui font boiter les Chevaux; ce qui ne laisse pas lieu de douter que l'origine de cette maladie ne soit uniquement dans les articulations, c'est qu'après avoir disséqué des Chevaux qu'on croyoit froids des épaules, j'ai trouvé que la synovie de l'articulation dans le sabot étoit diminuée & altérée;

je crois que quand le Cheval a bien chaud ; la sueur qui descend des épaules & du col jusques sur les jambes , à mesure qu'elle s'éloigne du tronc , se refroidit sur les extrémités inférieures , qui d'ailleurs ne peuvent pas être aussi chaudes que les muscles.

C'est à cette distance , à cette organisation , & au refroidissement de la sueur sur ces parties qu'on peut attribuer la diminution & l'altération de la sinovie , qui d'abord fait feindre & ensuite boiter le Cheval.

On peut prévenir ce mal en faisant marcher doucement au bout d'une course , pour le laisser refroidir peu à peu , jusqu'à ce qu'il soit bien ressuyé ; on lui bouchonne les jambes , on le couvre & on le tient bien chaudement & au filet pendant une heure : on ne court point de risque à le mener à l'eau pour le laver, s'il est crotté, quoiqu'il soit en sueur ; il faut seulement observer de ne pas le laisser boire , & de le faire promener avant que de le faire rentrer dans l'écurie pour qu'il ne se refroidisse point subitement : l'usage de frotter les jambes avec un bouchon de paille est salutaire , en ce que son effet est de ranimer les parties ; celui de les tenir chaudement l'est aussi , en ce qu'il prévient la foubure , la morve , & autres accidens.

La matiere seroit inépuisable si je voulois

m'étendre sur toutes celles qui sont l'objet de ce Livre ; mais je laisse à mes Confreres plus lettrés & plus éclairés que moi à mettre au jour ce que je puis avoir oublié ; j'espère que le peu de lumiere que j'ai répandue sur notre Art, qui est trop dans l'obscurité, les engagera à le perfectionner, & dans mon particulier, je déclare que j'aurai une obligation sincere, non seulement à ceux de ma Profession, mais encore à tous les Amateurs de la Cavalerie, s'ils veulent bien me communiquer & me faire connoître mes erreurs, ainsi que leurs réflexions & leurs découvertes.

Il paroît que les Maréchaux d'Angleterre ne sont pas plus sçavans ni plus expérimentés que nous dans la connoissance de leur sujet, & sur-tout dans la circulation du sang ; ainsi que dans une infinité de maladies, où ils appliquent presque toujours les mêmes remèdes sans discernement, & sans s'appliquer à en connoître sûrement la véritable cause.

Voici comme s'en explique M. Bartheley Chirurgien de Londres, qui a donné cette année un Livre que j'ai fait traduire, & qui a pour titre : *Le Maréchal à l'usage des Gentilshommes, ou Traité de pratique concernant les maladies des Chevaux*, dans lequel il a

indiqué les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur cette matiere.

Il dit donc , Chapitre 4. qui traite des fièvres , qu'il ne peut revenir de l'étonnement où il est que les Maréchaux soient si ignorans dans la connoissance du poulx. Voici ses termes : » Une attention convenable au poulx , est un article si important » pour former un jugement juste dans les fièvres , qu'il paroîtroit surprenant combien » il a été négligé , si on ne se rappelloit pas » que les Maréchaux en général , sont de » si parfaits ignorans , qu'ils n'ont pas la » moindre conception de la circulation du » sang , ni ne sçavent pas seulement faire la » différence entre une veine & une artère. » Confierons-nous donc la santé & la vie » du plus précieux animal à de semblables » gens ? «

Je me réserve à parler de certaines découvertes , cures & opérations , dont M. Bartheley donne la Recette dans son Livre, & qui m'ont paru d'autant plus justes , qu'elles sont fondées sur une connoissance exacte de l'anatomie du Cheval , lorsque je pourrai parler avec certitude de sa méthode de couper la queue , & de la description de la machine qu'il a inventée pour la pratique de cette opération.

Comme je me suis toujours fait un plan de ne donner au Public que des choses certaines, & confirmées par des expériences infaillibles, je veux l'éprouver par moi-même avant que de la communiquer.



S U P P L E M E N T.

C E Supplément engagera peut-être à vérifier par un essai suivi, quelle de l'ancienne ou de la nouvelle méthode est la plus avantageuse.

Je n'avois d'abord tenté la ferrure en croissant que sur les pieds de certains chevaux : devenu plus hardi par le succès, j'ai essayé sur des pieds combles & mauvais, l'effet a répondu à mes espérances. Le fer en croissant a contraint le cheval à marcher sur sa fourchette, aucun n'a boité, & celui qui boitoit des talons a marché droit.

La fourchette est composée d'une chair spongieuse, matelassée, & pour ainsi dire, insensible, & lesre convertie d'une corne molasse & compagne qui ne s'use point, qui se prête aux mouvemens que fait le cheval, pour servir de coussinet au tendon d'achille, elle le préserve du heurt & du choc des matieres dures sur

lesquelles le cheval peut marcher , le garantir des extentions que l'on prend quelquefois pour nerfferrure , ou jambes fatiguées , & évite la tupture du tendon.

La fourchette doit donc porter à terre autant pour la facilité que pour la sureté du cheval dans sa marche. Plus la fourcherte est grosse , moins les talons portent à terre , & plus les talons sont soulagés. Les fers courts forcent la fourchette à remplir sa fonction , de servir en partie de point d'appui au corps du cheval.

Il est utile , & même nécessaire de ferrer court les pieds plats , & sur-tout ceux qu'on appelle en huitre à écaille : lorsqu'un long fer a renversé & écrasé la muraille des talons ; elle ne revient pas à la premiere & seconde ferrure , mais elle ne retardera pas dès qu'elle n'est plus comprimée par la pression du fer.

Les talons , à la réserve des pieds plats , sont d'une substance plus liante & plus solide que le reste du sabot , de même que la sole du talon ; on en voit la preuve dans les chevaux qui se déferrent , la muraille éclatte alors pour l'ordinaire & le talon reste entier.

Le talon est lié & arbuté à la sole de corne , & à la fourchette qui le tient en respect : on ne doit donc pas creuser les talons , ni affoiblir la sole de corne qui les obligeroient à se referrer , ce qu'on appelle encasteller.

On ne doit pas raper les pieds des chevaux en les ferrant dans l'idée de propreté, ou pour cacher la difformité du sabot : ce qui n'est que nuisible, sur-tout aux pieds foibles, dont la muraille feroit mince. On dessécheroit la corne, la muraille éclateroit faute de suc nourricier ; car la partie extérieure du sabot est composée de fibris, où dès qu'elles sont ouvertes l'air s'insinue, pénètre & les altèrent. J'en ai vu qui ont été quatre mois sans servir à cause de cette altération du sabot.

Il faut donner aux chevaux dont la muraille est mince, des fers un peu plus longs que le croissant pour la conserver ; mais en diminuant son épaisseur sur le talon, de façon que le cheval marche sur la fourchette ; c'est le point essentiel & conforme à la nature, qui n'a donné cette partie aux chevaux que pour leur servir de point d'appui.

On dit qu'il y a des chevaux qui usent des talons, & qu'il leur faut de fortes éponges ; préjugé. Dès que le fer est court, l'animal n'use plus du talon, puisqu'il est forcé de marcher sur la fourchette, qui repousse à mesure qu'elle s'use, & dont la fonction essentielle est de conserver les talons.

Dans les derniers froids on a fait courir des chevaux de maître sans fers, & en fers en croissant sur le payé sec & plombé, & dans

les chemins durs, & racorni par les gelées.

On a apperçu dans les chevaux plus de légèreté & plus de fermeté sur leurs jambes, leurs arrêts plus prêts, plus lians & sans glisser, nouvelle preuve que le cheval moins chargé de fer, a plus de souplesse dans ses mouvemens & plus d'attention à choisir le terrain où il va marcher & à se tenir en équilibre, moins il a de fer, plus le sabot est flexible, & prend mieux son empreinte.

Les crampons empêchent à la vérité de glisser, sur-tout dans la gélée quand il y a de la neige; mais ils durent peut sur le pavé, & ils exposent les chevaux aux entorses & aux emmarchures, & à se blesser même dans l'écurie. Autre inconvenient, les clouds à glace élargissent les trous & en remettant souvent, & font éclater la corne.

L'expérience démontre que la ferrure en croissant dure plus que toute autre, si le Maréchal a attention d'employer des clouds dont j'ai donné le modele, les clouds s'enchaînent à force dans l'étempure, de façon que le fer peut s'user & devenir mince comme la lame d'un couteau, & rester solides aux pieds quoi qu'usés.

Plusieurs particuliers, & sur-tout des Cochers après l'essai d'une, de trois, de six ferrures en croissant, & quoique convaincus de

son avantage , ont voulu qu'on ferrât plus long , sans pourtant parer la sole ni la fourchette , & ce parcequ'on les railloit de ce que leurs chevaux paroïssent pieds nud.

Je conviens que dans nos préjugés , cele ne flate pas la vue ; pour les contenter , je ferre plus long à éponge mince , mais toujours de maniere que la fouchette porte à terre.

De ce qu'on a dit ci-dessus , on doit conclurre qu'il faut connoître la cause , les accidens qui arrivent aux pieds des chevaux , que souvent la ferrure occasionne , comme la compression de l'os coronnaire sur l'os de la noix , jusqu'à présent inconnu , afin d'y appliquer au plutôt les remedes convenables , sans quoi ils deviennent souvent incurables.

On ne connoissoit pas non plus la rupture du tendon d'achilles , la fracture de l'os coronnaire , & celle de la noix maux qu'on a toujours tenté inutilement de guerir & maux incurables.

Il est donc essentiel de sçavoir la cause du mal , afin de traiter celui qu'on a espérance de guerir ; & s'épargner les frais de celui où il n'y a pas de ressource.

F I N.



A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Observations & découvertes sur les maladies des Chevaux, avec une Nouvelle pratique sur la ferrure, &c. par M. LA FOSSE, Maréchal des Ecuries du Roi ; & je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris ce 20. Mai 1753.*

M O R A N D, Censeur Royal.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur DE LA FOSSE, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Traité des accidens qui arrivent dans le sabot du Cheval, avec un Supplément sur le Traité de la maladie de la Morve, qui a été imprimé en 1749. enrichi de planches Anatomiques, par le Sieur de la Fosse, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favo-*

rablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis
 & permettons par ces Présentes de faire imprimer
 ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera,
 & de le faire vendre & débiter par tout notre Royau-
 me, pendant le tems de trois années consécutives,
 à compter du jour de la date des Présentes : Faisons
 défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres per-
 sonnes, de quelque qualité & condition qu'elles
 soient, d'en introduire d'impression étrangere dans
 aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces
 Présentes seront enregistrées tout au long sur le
 Registre de la Communauté des Imprimeurs & Li-
 braires de Paris, dans trois mois de la date d'icel-
 les; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans
 notre Royaume & non ailleurs, en bon papier &
 beaux caracteres, conformément à la feuille impré-
 mée attachée pour modèle sous le contre-scel des
 Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout
 aux Réglemens de la Librairie, & notamment à
 celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en
 vente, le Manuscrit qui aura servi à l'impression
 dudit Ouvrage sera remis dans le même état où
 l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre
 très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France,
 le Sieur De la Moignon, & qu'il en sera ensuite
 remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque pu-
 blique, un dans celle de notre Château du Louvre,
 un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier,
 Chancelier de France, le Sieur De la Moignon, &
 un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier,
 Garde des Sceaux de France, le Sieur De Machault,
 Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de
 nullité des Présentes: du contenu desquelles vous
 mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expo-

sant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le douzième jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre. Et de notre Regne le trente-neuvième. Par le Roi en son Conseil, P E R R I N.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 403. fol. 318. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires de chacun prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris, le 20. Août 1754.

Signé, DIDOT, Syndic.

De l'Imprimerie de GISSEY.

FAUTES A CORRIGER
dans cet Ouvrage.

P Age 23. ligne 11. sans les coloyer, *lis.* sans les deffoler,
à quoi il faut ajouter : mais je préfere la saignée à la par-
tie supérieure du pied, attendu que le sang remontant,
vous déchargez par-là mieux la partie.

